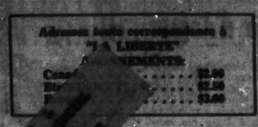
VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 SEPT. 1940 — NUMERO 18



Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada ... $2.00
... $2.50
... $3.00

LA LIBERTE

Téléphone 21 817
Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

LOIS DU SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE

Les célibataires ou veufs sans dépendaants, de 21 ans, seront appelés le 1er octobre. — Les exemptions. — Les infractions seront punis sévèrement.

OTTAWA — Les hommes non mariés et les veufs âgés de 21 ans et n'ayant pas de dépendants seront appelés les premiers, le 1er octobre prochain pour faire leur entrainement.

Les travailleurs saisonniers, les étudiants et ceux qui font leur entrainement militaire ou l'ont fait ne seront pas sur la liste de ceux qui seront appelés imméditatement.

Exemptions

Les juges, les membres du clergé, les hommes en service actif, les agents de police et les pompiers, les gardes des prisons et des asiles d'alliénés seront exemptés des mesures prévues par les règlements.

Treize commissions

Treize commissions ou plus seront établies dans les 13 divisions établies. Elles seront formées d'un juge et de deux autres membres. Elles auront des pouvoirs assez étendus pour régulariser l'appel de façon à ne pas nuire à l'industrie et pour juger de l'authenticité d'une demande d'ajournement dans le cas des Mennonites, des Doukhobors ou de tout autre objecteur de conscience.

Les objecteurs de conscience qui appartiennent à des sectes qui leur défendent le port des armes pourront faire retarder la date de leur entrainement à la discrétion des comités.

Ceux qui seront appelés devront se présenter avant trois jours pour subir leur examen médical et s'ils sont trouvés aptes au service, au bout de trois autres jours, après un second avis, ils iront faire de l'entrainement. Ceux qui ne se soumettront pas à ces exigences sont passibles d'un an de prison ou d'une amende qui varie de $50 à $200 ou de ces deux peines à la fois.

Les membres de la milice active non permanente et ceux qui ont déjà fait de l'entrainement ne seront pas appelés, à moins qu'ils n'aient pas subi un entrainement équivalent à celui que prescrit la loi.

Restriction en vue de l'industrie

Des restrictions sont prévues pour ne pas nuire à l'industrie. Les employeurs ont le droit de soumettre aux comités pour leurs propres industries ou manufactures des plans d'entrainement qui causeraient le moins d'ennuis possible. Selon ces plans, aucun employé ne serait exempté, mais la date de l'entrainement individuel pourrait être retardée. Mais ces plans doivent être approuvés par les comités.

Une liste de neuf effractions aux règlements qui seront punies par des amendes de $10 à $500 et des périodes d'emprisonnement allant d'un mois à deux ans, sera publiée ultérieurement.

Lorsque les employés auront terminé leur entrainement, ils auront le droit de reprendre leur ancien travail, faute de quoi leurs patrons seront passibles d'un emprisonnement de 6 mois ou d'une amende de $500 ou des deux peines à la fois.

Les classes d'âge

La première classe d'âge sera la casse de vingt et un ans, et les autres suivront, par ordre consécutif, jusqu'à ce que tout le nombre d'hommes devant être soumis à l'entrainement ait été pourvu.

On publiera une proclamation générale appelant les classes d'âge, puis un avis particulier sera envoyé à tous les individus d'une classe d'âge.

On se procurera leurs noms et leurs adresses d'après leur carte d'inscription. Les individus qui auraient négligé de se faire inscrire n'en sont pas moins tenus de répondre à l'appel signifié dans cette proclamation.

De 21 à 24 ans

En vertu des règlements de la mobilisation, les classes ayant atteint l'âge de 21 ans le 1er juillet 1940 et qui étaient célibataires ou veufs sans enfants le 15 juillet 1940 jusqu'à l'âge de 24 ans inclusivement, seront appelés en premier lieu. Ces classes constitueront la liste d'appel immédiat, d'après les termes mêmes des règlements.

Listes à préparer

Le registraire dans chaque division administrative devra préparer les listes suivantes: Chaque registraire de division devra, dès qu'il assumera ses fonctions, préparer, à l'aide des duplicata des cartes d'inscription reçues de autres registraires des districts électoroaux de sa division administrative, les listes suivantes d'hommes ayant atteint l'âge de 21 ans le 1er juillet 1940 et qui étaient célibataires ou veufs sans enfants à la date du 15 juillet 1940, (pour les fins des présents règlements, les hommes qui se sont mariés le 15 juillet 1940 seront considérés comme étant mariés à cette date): (a) Une liste des hommes précités, appartenant aux classes de 21 à 24 ans inclusivement, et se livrant à l'agriculture, à la pêche, au métier de trappeur ou de bûcheron, ou à d'autres professions d'un caractère saisonnier.

(b) Une liste des hommes précités, appartenant aux classes de 21 à 24 ans inclusivement, et qui sont étudiants dans des collèges et universités.

(c) Une liste des hommes précités, appartenant aux classes de 21 à 24 ans inclusivement, qui font partie de la milice active non permanente, du corps-école d'officiers canadiens, des divisions de réserve de la marine royale canadienne, ou des unités de réserve du corps d'aviation royale canadien, ou qui ont servi dans une unité militaire, navale ou aérienne canadienne.

(d) Une liste de tous les autres hommes précités, appartenant aux classes de 21 à 24 ans inclusivement. La liste stipulée par le présent alinéa (d) est ci-après appelée "liste d'appel immédiat".

Dès que ces listes seront préparées, le registraire de division en enverra un exemplaire au ministre, un exemplaire à la Commission de sa division administrative, et un exemplaire au représentant du ministère de la Défense Nationale.

Ordre d'appel

Lorsqu'une proclamation aura été lancée, le ministre, recevant du ministère de la Défense Nationale l'avis qu'un nombre d'hommes déterminé est requis pour l'instruction militaire, pourra enjoindre à tout registraire de division d'appeler un certain nombre d'hommes de sa division, et lui ordonner de les appeler pour une période d'instruction militaire quelconque à accomplir aux temps et lieu indiqués. Le ministre devra notifier à chaque registraire de division intéressé le nombre d'hommes de langue française qui devront se présenter aux temps et lieu indiqués pour y suivre leur instruction militaire.

Sous réserve des dispositions ci-dessus, le registraire de division choisira dans sa division administrative, parmi les hommes appelés, le nombre d'hommes nécessaires pour la période d'instruction susdite; il fera son choix, autant que possible, parmi les hommes les plus jeunes de la classe ou des classes appelées, et s'efforcera également d'appeler une proportion équitable d'hommes de toutes les parties de la division.

L'examen médical

En vertu des règlements de la mobilisation, le ministre pourra nommer un nombre de médecins compétents et dûment autorisés au Canada, comme médecins examinateurs, chargés d'examiner au besoin les hommes appelés dans les localités où ces médecins exercent leur profession.

Chaque médecin nommé examinera tous les hommes qui se présenteront à lui ou qui lui seront envoyés par le registraire de division. Cet examen médical sera exécuté conformément aux instructions relatives aux aptitudes physiques et aux instructions relatives à l'examen des recrues, dont un exemplaire sera fourni au médecin examinateur par le ministre.

Le médecin examinateur attestera de façon précise dans la forme prescrite, l'aptitude ou l'inaptitude, suivant le cas, de chaque homme à l'instruction militaire.

Devant trois médecins

Dans tous les cas où un doute s'élèvera sur le bien-fondé d'un certificat d'inaptitude à l'instruction militaire délivré par le médecin examinateur à l'égard d'un homme qu'il a examiné, le registraire de division pourra donner à l'intéressé un autre avis lui enjoignant de subir un autre examen; dans ce cas, l'homme se présentera aux temps et lieu indiqués par le registraire de division pour être examiné par trois médecins nommés par le ministère. Ces trois médecins examinateurs examineront l'homme, et s'ils ne confirment pas le certificat donné par le médecin qui a procédé au premier examen, ils délivreront un autre certificat, qui sera définitif et probant.

Sur réception de l'avis de convocation du registraire de division, l'homme devra se présenter, à ses propres frais, au médecin examinateur le plus rapproché de chez lui pour être examiné et recevoir un certificat dans la forme prescrite.

Jour de prières nationales, le 8 septembre

Le deuxième dimanche de septembre, anniversaire de la déclaration de la guerre, sera le jour de prière nationales. Voici le communiqué officiel du premier ministre Mackenzie King à ce sujet:

Sa Majesté le Roi a manifesté le désir que le dimanche 8 septembre, étant le premier dimanche de l'anniversaire de la déclaration de la guerre, soit observé dans le Royaume-Uni comme jour de prières nationales. Le Gouvernement de Sa Majesté au Canada croit que les Canadiens voudront s'associer avec le peuple du Royaume-Uni à une telle pensée. Le Gouvernement du Canada prie donc le clergé de toutes les dénominations religieuses au Canada de faire les arrangements nécessaires pour que le dimanche 8 septembre soit observé par leurs congrégations comme jour de prières nationales.

Un concordat entre le Vatican et le gouvernement français

ROME — Des négociations sont commencées depuis quelque temps entre le Vatican et le gouvernement français de Vichy en vue de la conclusion d'un concordat. Cependant, on fait observer que ces négociations n'aboutiront pas à un concordat tant que la paix ne sera pas rétablie en Europe. Elles serviront de travail préliminaire.

Les négociations se poursuivent à Vichy, entre Mgr Fontenelle pour le Vatican et S. E. le cardinal Gerlier pour le gouvernement de Vichy. Mgr Fontenelle est, en même temps qu'un distingué prélat, jouissant de la confiance de S. E. le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat du Pape, un éminent poète. Quant à Mgr l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, il se trouve la plus haute autorité ecclésiastique dans la France libre.

Le concordat prévu aura vraisemblablement pour effet de rappeler les lois anticléricales de 1903, de rétablir les lois religieuses du mariage, de reconnaître aux congrégations et aux ordres religieux la pleine liberté en France, de rendre à qui de droit les biens ecclésiastiques confisqués par l'Etat au début du présent siècle, de reconnaître aussi les organismes d'action catholique et finalement de rétablir l'enseignement des principes de la religion catholique dans les écoles.

L'Osservatore Romano a publié des appels à la prière en faveur du gouvernement Pétain en France.



Un régiment anglais s'en va à l'église, un dimanche, en Angleterre; il est précédé de sa fanfare.



S. A. la princesse Elizabeth, fille ainée du roi George et de la reine Elizabeth, se ballade en yacht sur la Tamise en compagnie de l'amiral sir Basil Brooke.

Le problème du blé

Une délégation de l'Ouest à Ottawa

Le comité qui s'occupe du problème angoissant de la récolte de blé doit rencontrer, ces jours-ci, à Ottawa, l'hon. J. A. MacKinnon, ministre du commerce et de l'industrie, afin de trouver une solution au problème suscité par la nécessité de financer les fermiers de l'Ouest pour la partie de leur récolte qui devra être emmagasinée sur les fermes.

A la tête de cette délégation il y aura le premier ministre du Manitoba, l'hon. J. Bracken, l'hon. J. G. Taggart, ministre de l'agriculture de la province de la Saskatchewan, et l'hon. D. B. Mullen, ministre de l'agriculture de la province de l'Alberta. Quelques-uns des autres délégués seront M. Paul Farnalls, président de la Western Union of Municipalities; M. John Reid, président de la Fédération de l'Agriculture; M. D.-S. Brunsteau, secrétaire de la Fédération de l'Agriculture de l'Alberta et M. W. L. McQuarrie, représentant des marchands en détail.

Le problème

On sait que le gouvernement s'est engagé à acheter tout le blé à un prix initial de 70 sous le minot (prix de Fort William). Malheureusement, à cause du manque d'espace dans nos entrepôts et nonobstant l'agrandissement de ceux-ci, une partie considérable de la récolte—peut-être 50% — devra être emmagasinée sur les fermes pour une période de temps considérable. L'espace actuellement disponible dans les entrepôts est réparti entre les producteurs d'après un système de quotité basé sur la superficie du terrain mis en culture. En outre les producteurs seront payés pour l'emmagasinage du surplus de leurs récoltes sur leurs fermes. La difficulté qu'il s'agit de résoudre consiste à déterminer quel pourcentage de la valeur des récoltes engrangées sur les fermes devra être payé aux cultivateurs. Il s'agit, en peu de mots, de savoir combien payer au cultivateur, d'où viendront les fonds nécessaires et à quelles conditions la transaction s'accomplira.

On a suggéré que 75 pour cent de la valeur du blé retenu par les fermiers serait un montant satisfaisant. Cet argent serait alloué par les banques et les compagnies d'élévateurs pourraient agir comme intermédiaires. Le banques seraient protégées par le gouvernement fédéral puisque celui-ci s'est engagé à acheter tout le blé des fermiers.

On attend la solution

La solution de ce problème complexe ne saurait être obtenue qu'après mûre considération de tous les angles de la question. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner du temps que prend le gouvernement pour se prononcer. La solution ne saurait tarder bien longtemps à venir.

L'hon. J. A. MacKinnon a déclaré, samedi dernier, qu'il ferait son possible pour en arriver à une solution définitive dans l'espace d'une semaine.

Une appel du maire de Saint-Boniface

Mercredi dernier, le maire de Saint-Boniface, M. G.-C. MacLean, faisait appel aux municipalités de l'Ouest canadien pour les engager à donner leur appui à M. Bracken dans les efforts qu'il fait pour venir en aide aux fermiers. M. MacLean suggéra l'envoi de résolutions à cet effet à M. Bracken.

Il exprima aussi l'opinion que le gouvernement fédéral devrait donner des commandes pour la fabrication de munitions aux usines du C.N.R. et du C.P.R. de Winnipeg, afin d'éviter le congédiement des ouvriers qui sont menacés de perdre leurs places par suite de la baisse dans le transport du blé.

M. MacLean déclara qu'il est aussi nécessaire de veiller au maintien d'un moral élevé parmi la population que de travailler à l'édification de l'armée.

LA RECOLTE DE LA BETTERAVE A SUCRE

(Spécial à "La Liberté")

La betterave, après avoir eu à combattre la sécheresse et les vers, semble être victorieuse. Les pluies de juillet et d'août sont arrivées à point pour aider la plante à pousser d'autres feuillages.

Les cultivateurs de betteraves qui furent bien découragés du dégât causé par les vers, reprennent courage en voyant le bon état de leurs récoltes actuelles.

En général, la récolte est bonne. Des représentants de la compagnie ont évalué des récoltes à plus de douze tonnes l'acre. Il est difficile cette année de déterminer le rendement, car peu ont l'expérience nécessaire pour le faire.

Néanmoins, les apparences sont très belles et cette nouvelle récolte sera, sans aucun doute, d'un grand secours pour ceux qui y sont intéressés.

POUR LA MISSION DE BERENS RIVER, MAN.

Incendiée le 14 août au soir

Au nom du R. P. J. de Grandpré, O.M.I., "La Liberté" se fait un plaisir de lancer un appel en faveur de la mission de Berens River si rudement éprouvée. Tout objet qui peut servir à meubler et à garnir une résidence, depuis le réfectoire jusqu'à la bibliothèque, sera accepté par les missionnaires avec la plus grande reconnaissance. On est prié d'adresser tout envoi au R. P. J. de Grandpré, O.M.I., aux soins du "Juniorat de la Sainte-Famille, Saint-Boniface, Man."

On demande au Pape de nommer les Martyrs Canadiens patrons du Canada

A la demande de Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., de S. E. Mgr J. C. McGuigan, archevêque de Toronto et de Mgr Georges Gauthier, une pétition comprenant 65,000 noms a été envoyée à Sa Sainteté Pie XII le priant de proclamer les huit Martyrs jésuites canadiens comme les patrons nationaux du Canada.

LA MOBILISATION EFFECTIVE EST FIXEE AU 9 OCTOBRE

Commandants et officiers canadiens-français. —Deux détachements de 30,000 hommes avant la fin de l'année. — L'appel au Manitoba.

OTTAWA — L'hon. J. L. Ralson, ministre de la défense, a fixé la mobilisation des premiers 30,000 hommes pour le service militaire obligatoire, au 9 octobre. Les officiers du département des services de guerre sont occupés à faire les préparatifs nécessaires à la mise à exécution de ce projet.

On prévoit que l'appel devra s'étendre à un nombre d'hommes substantiellement plus élevé à cause du nombre des sujets physiquement inaptes qui sera, croit-on, assez considérable.

Le major général L.-R. La Flèche, député ministre associé des services de guerre nationaux, a annoncé qu'on se proposait de retenir pour l'examen médical, les services d'assez de médecins pour éviter aux hommes appelés, dans la plupart des cas, les inconvénients et les frais qui pourraient résulter de l'examen médical.

Commandants et officiers canadiens-français

Le colonel Ralston s'attend à avoir 39 camps d'entrainement prêts le 9 octobre pour recevoir les 30,000 hommes qui seront appelés. Les commandants et le personnel dirigeant de plusieurs de ces camps seront canadiens-français.

Le général La Flèche a affirmé que les Canadiens français, en règle générale, seraient placés sous la direction de commandants et d'officiers canadiens-français. Cette méthode, croit-il, est de nature à amener de meilleurs résultats; de la sorte le progrès des hommes en service ne sera pas handicapé par des difficultés de langues et l'efficacité du projet d'entrainement en sera généralement accrue.

C'est pour cette raison qu'une clause spéciale des règlements de la mobilisation enjoint aux fonctionnaires préposés à l'enregistrement de faire rapport séparément au département sur le nombre de Canadiens français qui se trouvent dans les différentes classes d'âge.

Deux camps cette année

On se propose d'avoir 30,000 hommes en service le 9 octobre et d'ouvrir au moins un autre camp pour le même nombre d'hommes, d'ici à la fin de l'année. La période d'entrainement sera de trente jours.

Le général La Flèche prédit que le service militaire obligatoire pourrait, à la longue, s'étendre à un million d'hommes.

L'appel au Manitoba

On a déjà commencé à faire le choix des premiers hommes qui seront appelés à faire leur service militaire obligatoire, a annoncé le lieutenant-colonel C. D. McPherson, régistreur divisionnaire pour le Manitoba. Le premier détachement comptera probablement 2,000 hommes. Si la classe des hommes âgés de 21 ans ne suffit pas, on complétera le nombre en appelant des hommes des classes de 22, 23 et 24 ans.

Ouverture de la Semaine d'Etude de l'U.J.C.C.

L'union des Jeunesses Catholiques Canadiennes

La semaine d'Etude de l'Union des Jeunesses Catholiques Canadiennes (U.J.C.C.) s'est ouverte en fin de semaine au Camp de La Salle, sur les bords du Lac Simcoe Samedi et dimanche, 24 et 25 août, les dirigeants de l'Union arrivèrent des neuf provinces du Canada et s'enregistrèrent au nombre d'une centaine. Les délégations de Montréal et de Toronto sont les plus nombreuses, mais, Saint-Jean, N.-B. et l'Ouest canadien sont bien représentés.

A 8 h. 30 p.m., le dimanche 24, sous la présidence conjointe de M. Timothy Slattery, de Montréal, président national, et de M. J.-J. Tremblay, d'Ottawa, chef du secrétariat national, avait lieu l'ouverture officielle. Après l'adresse de bienvenue en français et en anglais, on procéda à la formation des différents Comités. Le Comité présidentiel se compose des deux aumôniers nationaux: le R. P. Paré, S.J., de Montréal et le R. P. Fullerton, de Toronto, Timothy Slattery, François Desmarais, secrétaire national, des deux secrétaires d'Ottawa, MM. J.-J. Tremblay et Michael McMorrow. Le Comité de publicité est sous la direction de M. Léo-N. Richard, représentant de l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal, aidé de M. Gérald Reilly, de Régina, Sask. M. Georges Labarre, représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dirigera le secrétariat du Congrès; M. Ed. MacKay l'assiste. M. M. Smith est nommé au Comité Liturgique, lequel veille au bien-être des quelque dix-huit aumôniers qui assistent aux délibérations.

Experts présents

Parmi les experts déjà enregistrés on compte le R. P. W. X. Bryan, du Collège Loyola, M. J.-M. Martin, du Conseil Supérieur de la Coopération, le R. P. Lévesque, O.P., directeur de l'Ecole des Sciences Sociales de Québec, le docteur Voghel, spécialiste en orientation professionnelle, le R. P. P.-G. Sauvé, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, M. John F. Dalton, des Catholic Orphans de Montréal, le R. P. Villeneuve, O. M.I., aumônier général de la J.O.C., Mgr A. Charest, aumônier militaire, et autres.

Pour récréer l'assistance de cette première réunion, le R. P. Sauve, O.M.I. fit dérouler sur l'écran un magnifique sonore sur la guerre civile espagnole intitulé: "Les Défenseurs de la foi". Ce film, tourné par M. R. Palmer, écrivain et publiciste de Californie qui a passé neuf mois en Espagne et a suivi les armées de Franco du nord au sud, est du réalisme vivant. Le Père Sauvé qui l'a connu en Espagne lors de son célèbre voyage a commenté certaines scènes du film qu'il a lui-même vécu.

Grand fut l'enthousiasme des semainiers, quand vers les dix heures on salua l'arrivée de Son Excellence Mgr J. C. McGuigan, archevêque de Toronto. C'est dire quel espoir l'épiscopat canadien a fondé dans l'U.J.C.C. puisqu'un des plus hauts dignitaires de l'Eglise canadienne daigna venir rehausser de sa présence la grande Semaine des Jeunes.

Délibérations du Congrès

Depuis l'ouverture du congrès, les séances d'étude se poursuivent dans la plus grande harmonie. Chaque soir, un ou deux conférenciers exposent le sujet qui sera discuté séparément le lendemain aux commissions anglaise et française. Si nécessaire, on forme ensuite des sous-comités qui approfondissent le sujet sous la direction d'experts invités.

Lundi, 26 août, il fut question du rôle de l'U.J.C.C. Sous l'autorité de l'Episcopat, elle doit être un centre d'information, un organisme d'union, une source d'inspiration et une force catholique. Maintenant que, à la suite de son récent Congrès à Montréal, le "Youth Congress" a pratiquement reçu son coup de mort, il est plus opportun que jamais que la jeunesse catholique qui forme 40% de celle du pays, présente un front uni devant les grands problèmes nationaux. Quant à la coopération avec les protestants pour former un "front chrétien", il faut être très prudents et demeurer autonomes. L'U.J.C.C., qui, de par le désir des évêques, n'est pas un mouvement d'Action catholique, doit-elle exercer ses activités dans le social, le patriotique et le national? Son Excellence Mgr McGuigan, archevêque de Toronto, qui assistait à la première séance conjointe, exprima le désir de voir les mouvements d'Action catholique se répandre dans les provinces anglaises, avec l'aide des Canadiens français.

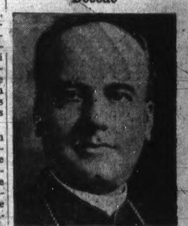
Lundi soir, le R. P. Bryan, S.J., du Collège Loyola, prononça une magistrale conférence sur les principaux problèmes des jeunes, à savoir: la jeunesse n'a pas les moyens de faire valoir efficacement auprès des gouvernants ses idées sur les problèmes actuels, elle n'est guère préparée à faire face aux besoins de l'heure, les jeunes gens se marient à un âge trop avancé, notre système d'éducation demande une réadaptation complète, l'esprit canadien s'affaiblit chez nos jeunes, etc...

Mardi, le R. P. Dunn, à la commission française et le R. P. Fullerton, de Toronto, à la commission anglaise, exposèrent leurs idées sur les mouvements de jeunesse. Dans un diocèse comme Montréal où l'A.C.J.C. est bien organisée, un autre centre catholique s'avère moins nécessaire. Et le Père Dunn ajoute que le Scoutisme est une force de formation dans Québec. En Ontario, le C.Y.O. qui est surtout une organisation sportive de jeunes, doit-il se lancer dans l'Action catholique? Toutes ces questions soulèvent d'intéressantes discussions.

Mardi soir, le R. P. Daly, S.J., qui arrive de Fordham N.-Y., exposa le problème de l'orientation des jeunes. D'après le distingué orateur, la jeunesse n'est pas aussi mauvaise que certains l'ont prétendu, elle a de l'idéal au fond du coeur. On exerce trop de répression dans les collèges sans accorder assez d'initiative aux jeunes. On présente trop souvent la religion à la jeunesse d'une manière lugubre, au lieu de lui dire comment cette religion peut la rendre heureuse dans la vie. Il est nécessaire d'introduire des loisirs dans l'Action catholique afin que jeunes gens des deux sexes se rencontrent pour se distraire sainement. Mettons nos jeunes gens devant les réalités de la vie, montrons leur les dangers qu'ils éviteront avec des convictions, etc.

Les séances se continuèrent encore pendant trois jours, entrecoupées de parties de balle, bains, équitation, excursions, etc. Chaque soir il y eut présentation de films instructifs. Le film en couleur des cent mariages de la J.O.C. a soulevé beaucoup d'intérêt chez les anglais de même que celui du Mouvement Coopératif d'Antigonish, N.-E.

Décédé



Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal

MONTREAL — Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, est décédé à l'hôpital samedi dernier. La mort est venue à la suite d'une attaque de paralysie. Mgr Gauthier fut transporté à l'hôpital mercredi dernier après avoir été atteint d'une hémorragie cérébrale pendant un repas. On lui administra, le jour même, le sacrement de l'Extrême-Onction.

S. E. Mgr Joseph-Alxandre-Georges Gauthier devint archevêque de Montréal au mois de septembre 1939 après la mort de Mgr Paul Bruchési. Il avait auparavant administré les affaires du diocèse pendant plusieurs années en qualité de coadjuteur.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 28 août

L'aviation allemande, dans l'attaque la plus intensive de la guerre, bombarde pendant six heures l'Angleterre, y détruisant des quantités d'objectifs militaires, rasant des quartiers entiers, semant la mort jusque dans la banlieue de Londres. Le nombre d'appareils nazis perdus se chiffre à 28.

La R. A. F. poursuit une série de raids en Italie où elle bombarde les usines Marelli à Sesto San Giovanni et les usines Fiat à Turin; en Allemange où elle attaque les ports de Kiel et Wilhelmshaven et les usines d'avion à Augsburg; en France occupée, elle bombarde Cherbourg et des dépôts de munitions et d'huile près de Bordeaux et de Brest.

En Afrique le R. A. F. bombarde Massawa, en Eritrée italienne.

Port-Saïd et Alexandrie subissent chacun un assaut aérien italien.

Le différend hongro-roumain au sujet du retour de la Transylvanie à la Hongrie s'envenime de jour en jour. Les troupes-frontières en sont venues aux prises.

L'Italie et l'Allemagne qui craignent que ce conflit puisse mettre le feu au poudre dans les Balkans ont convoqué une conférence à Vienne où les exigences hongroises et le refus roumain seront mis à l'examen.

Chad, possession française en Afrique, ne veut pas reconnaître le gouvernement de Vichy et se soumet à de Gaulle.

Jeudi 29 août

Les bombardiers allemands ayant tenté de bombarder Londres et sa banlieue furent repoussés par la R. A. F. et les batteries de canons anti-aériens. Ils reviennent la nuit, au nombre de 200 appareils. S'il faut prêter foi au communiqué allemand, toute la côte, à partir de Cardiff, Liverpool, Bristol jusqu'à Sheffield, aurait subi de sérieux dommages. Les Anglais admettent qu'il y eut 19 districts et 25 villes qui furent soumis au bombardement nazis.

La R. A. F. entreprend des raids en Hollande, France, Allemagne où des dépôts de munitions et d'huile, des usines d'aviation et des aérodromes sont bombardés à Leipzig, Dessau, Rusholz, Dortmund. Aucun appareil n'est perdu.

La R. A. F. bombarde de nouveau les usines Fiat à Turin, dans le nord de l'Italie.

En Afrique, l'aviation britannique bombarde les colonies italiennes; le port de Berna, les bases aériennes de Noera, Herrar et de Dessye, en Ethiopie.

Suez est bombardé par l'aviation italienne.

Le Cameroun français ainsi que le Congo suivent l'exemple du territoire de Chad. Ils reconnaissent le général de Gaulle et veulent poursuivre la guerre aux côtés de l'Angleterre.

Vendredi 30 août

Une armada de 500 à 600 avions allemands tente de bombarder le centre de Londres. Ils sont repoussés par les avions britanniques "Spitfire" et "Hurricane" et un fort barrage de canons anti-avions. Les allemands perdent 42 appareils.

Jusqu'à date voici le bilan des pertes allemandes et britanniques en avions:

Août	Pertes allemandes	Pertes britanniques
8	61	18
11	66	26
12	62	13
13	78	13
14	31	7
15	180	34
16	75	22
18	152	22
24	50	19
25	55	13
26	47	15
27	3	2
28	28	14
29	9	9
42	42	10
Totaux	939	237

Ce bilan de pertes affiche d'une façon claire la supériorité britannique.

La R.A.F., dans des raids en France occupée, en Belgique, en Hollande et en Allemagne bombarde des aérodromes et les usines de guerre Krupp à Essen, Allemagne.

Un communiqué anglais admet que des aérodromes anglais ont été bombardés aujourd'hui et que les victimes sont assez nombreuses.

La Roumanie, sous la pression de l'axe Rome-Berlin, cède aux instances hongroises. Les négociations de Vienne sont terminées; les deux tiers de la Transylvanie, pays riche en pétrole et en blé, sont cédés à la Hongrie qui s'apprête, après ce succès, à réclamer le Banat à la Yougoslavie.

Toutes les classes d'hommes mobilisables en Grèce sont sous les drapeaux.

Samedi 31 août

La R.A.F. accomplit des raids audacieux sur Berlin. Les fameuses usines électriques Siemens Schuckert sont atteintes.

Les aviateurs nazis bombardent Londres dans l'après-midi; leur attaque-éclair laisse un grand nombre de morts et de blessés dans les faubourgs de la ville. L'aviation britannique, d'autre part, descend 38 avions allemands.

L'Allemagne et l'Italie se rencontrent à Vienne pour présider au morcellement de la Roumanie; cette dernière devra céder plus de la moitié de la Transylvanie à la Hongrie.

Il est question que la Jougoslavie soit obligée de céder à la Hongrie une partie de la province de Banat, autrefois partie de l'Autriche-Hongrie.

Lundi 2 septembre

L'aviation allemande entreprend l'un de ses raids les plus considérables sur Londres. Au moins 25 avions allemands sont descendus.

La R.A.F. attaque avec beaucoup de succès les positions italiennes en Lybie.

L'aviation anglaise lance une attaque sérieuse sur Berlin et Munich.

Mardi 3 septembre

Les Roumains veulent résister à l'occupation de la Transylvanie par la Hongrie. Les allemands menacent d'occuper toute la Roumanie si les démonstrations antinazistes ne cessent pas.

Le gouvernement Pétain combat l'alcoolisme

VICHY — Le gouvernement Pétain a décidé de combattre l'alcoolisme de façon rigoureuse. Selon un porte-parole, l'alcoolisme est l'un des quatre vices sociaux qui ont contribué à l'affaiblissement de la France et à sa chute devant l'ennemi.

Trois jours par semaine — le mardi, le jeudi et le samedi — les seules boissons que pourront vendre les restaurateurs seront les vins, la bière, le champagne et les jus de fruit. Les autres jours, les consommateurs pourront boire des apéritifs, mais seulement ceux qui ne contiennent pas plus de 15 pour cent d'alcool, sauf le cognac à la bouteille pour consommation à la maison.

Fini le lent sirotage des boissons à base d'absinthe, d'anis, de forts vermouths. Désormais, elles ne seront plus fabriquées que pour l'exportation. Les restaurateurs ont défense de servir une boisson forte (15 pour cent d'alcool) à des Français de moins de 20 ans. Les violateurs des règlements sont sujets à 60,000 francs d'amende et à la fermeture des portes de leurs bistros. La peine peut aller jusqu'à la privation de leurs droits civils. Les fabricants sont sujets, eux, à des amendes de 120,000 francs.

De plus, aucun Français ne pourra désormais plaider ivresse comme circonstance atténuante s'il a commis un crime.

Le désir de faire quelque chose en retour du dévouement de la jeunesse canadienne qui est allée combattre l'ennemi a déterminé Percy J. Anderson, maître de poste de Lawrence Station, N.-B., a donner un exemple d'abnégation généreuse et inspiratrice. L'hon. William P. Mulock, ministre des Postes, annonce que dans une lettre qu'il a reçue de M. Anderson celui-ci demande que la somme de $5.00 soit déduite chaque mois de son salaire, et ceci jusqu'à la fin de la guerre.

Récit d'un témoin oculaire

L'invasion dans la région d'Angers

La lettre que nous publions ci-dessous, écrite par un Français éminent à la famille de sa femme, une Canadienne française, est la relation d'un témoin oculaire sur l'invasion allemande dans la région d'Angers.

Quelque part en France,
région d'Angers,
le 15 juillet 1940.

Chers parents et amis,

Maintenant que tout est consommé, que le sacrifice est terminé, nous commençons à reprendre nos esprits; un certain recul nous permet de retracer les péripéties de ces journées de juin, tristement mémorables. J'espère que la censure laissera passer ma lettre, qui ne contient d'ailleurs que des nouvelles déjà vieilles, et qu'il se trouvera un bateau pour l'acheminer vers le Canada.

Au retour de notre voyage d'affaires annuel en Algérie, nous arrivions en France au moment de la grande débandade, en comparaison de laquelle l'exode de vos Acadiens ne fut qu'une petite chose: nous avons eu en France des millions de réfugiés sur les routes, nous avons assisté, le coeur serré, au passage ininterrompu devant chez nous, pendant des journées entières, de tous ces malheureux que l'absence d'ordres et une psychose de panique faisaient fuir leur maison; ils allaient sans savoir où, droit devant eux, avec des voitures chargées des objets les plus hétéroclites, y compris les chiens et même les cages remplies de canaris chers aux concierges et aux vieilles demoiselles de nos petites villes de province; même la nuit, le flot continuait, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte pendant celles de ces nuits où j'étais de garde à l'entrée du village pour vérifier les papiers de ces errants. Notre bourg vit ainsi sa population doubler et prendre un air de station balnéaire; les robes claires des Parisiennes donnaient à nos rues, habituées à nos paysannes peu coquettes, un air de kermesse. Bien entendu, nous eûmes aussi à héberger des familles de riches habitants de la Somme, arrivés dans nos régions avec leur personnel.

Cela nous tint occupés jusqu'au passage des troupes: des troupes françaises d'abord, éléments de cavalerie, qui passaient avec leurs camions, nous annonçant l'arrivée des Allemands comme étant éminente; puis, de l'artillerie, des soldats à pied, perdus, fuyards, harassés de fatigue, de sommeil, de misère, le moral effondré. Ce fut un des plus tristes moments de ces journées. La valeureuse et splendide armée française, que nous avions pu admirer l'an dernier à Paris, au 14 juillet, refluait battue, démoralisée, en des tenues navrantes d'abandon.

Dans le village, il se forma alors deux clans: ceux qui voulaient partir, ceux qui voulaient rester. Grâce à l'influence de la municipalité et à notre décision personnel, on put enfin éviter la panique: peu nombreux furent ceux qui s'en allèrent. La situation de ceux qui persistèrent à vouloir franchir la Loire devint d'ailleurs des plus précaires, le ravitaillement pénible, le logement introuvable, et, pour un grand nombre, l'impossibilité de revenir chez eux. Quant à nous, notre décision était prise: nous resterions, quoi qu'il pût arriver, nous tiendrons le coup chez nous. Seulement, sur les conseils de la gendarmerie, il fallait envoyer notre fils (16 ans) dans une zone moins exposée. Au fait, il partit pour nos fermes de Bretagne, à plus de deux cents kilomètres; il y passa une semaine, hospitalisé par de braves gens, dans des fermes isolées du reste du monde, en des chemins creux et des landes bretonnes vieilles comme la terre. Nous fûmes, ces huit jours, sans nouvelles et fort inquiets sur son compte; lui, par contre, à son âge sans souci du danger, fut enchanté de cette tournée à bicyclette, comme de la vie de "camping" dont il pouvait enfin jouir en cours de route. Pendant ce temps, nous étions, nous, très occupés à mettre nos habitations "en état de siège", cachant ce que nous avions de précieux, barricadant portes, fenêtres, dissimulant autos et bicyclettes, isolant les fillettes dans les fermes éloignées du bourg, nous tenant constamment aux maisons et préparant des chambres, en cas où nous aurions à loger ces messieurs... Le mercredi, 19, le premier camion allemand arriva. La municipalité m'envoya chercher en hâte, car étant le seul à connaître l'allemand, je dus servir d'interprète à tous, et cela "pour le plus grand bien de la paroisse". Le lendemain, 20 juin, ce furent les troupes à pied et à cheval qui passèrent; l'armistice n'ayant pas encore été signé, il y eut de nombreuses réquisitions d'avoine et de vivres dans le bourg. Comme nous habitons à la sortie de ce bourg, nous fûmes obligés de donner souvent à boire aux troupes et aux chevaux. Toujours servi par ma connaissance de leur langue, je pus obtenir un semblant de discipline, et nous n'eûmes pas trop à nous gendarmer pour faire respecter notre maison. Pendant quatre jours et quatre nuits, nous vîmes passer devant chez nous, sans arrêt, à pleine route, des milliers et des milliers d'Allemands de toutes sortes. Un jour, pendant une de mes courtes absences, ma mère et ma femme eurent à faire face à une invasion de vingt-cinq soldats qui, demandant l'accès de la maison, voulaient qu'on leur ouvrit la cave; mais l'attitude de ma femme (une Canadienne française), qui protesta avec force et en anglais, réussit à les faire reculer.

Une fois ce flot humain passé, il eut l'occupation de notre village par une unité sanitaire, dont je dus, avec le maire, préparer le cantonnement. Je dois dire que les officiers-médecins allemands ont été particulièrement corrects avec nous; d'ailleurs, les hostilités étant suspendues, il n'y avait aucune raison pour eux de prendre des attitudes menaçantes. Les patrouilles en casque d'acier, bottées, fusils à l'épaule, veillèrent dès lors sur notre sommeil; leur pas lourd frappait en cadence la route, désormais, pendant toute la nuit. Entretemps, le canon avait résonné à nos oreilles; il y eut des combats autour de chez nous, le plus près à quatre kilomètres; mais dans le bourg même, par protection divine assurément, pas une balle ne fut tirée. Pendant un moment nous eûmes à redouter les bombardements, car, le jour même, alors que nous nous étions rendus en course dans notre bonne ville d'Angers, les avions étaient passés au-dessus de nous, et il y eut des bombes jetées; nous en fûmes quittes pour l'alerte, et c'est à bonne vitesse que nous rentrâmes chez nous. Depuis lors, nous sommes en pays occupé; toutefois, il n'y a plus de soldats dans le bourg; pendant quelque temps, nous en eûmes à coucher et à manger, mais ils furent tous corrects et polis.

Le dimanche, à la grand'messe, tout le centre de l'église était plein d'Allemands catholiques, à qui j'avais fait donner les heures des offices. Cela a quelque peu impressionné nos vieilles dévotes, mais le curé n'en a pas moins chanté sa messe sans une fausse note.

Depuis ces événements, certaines mesures sont venues régler une vie qui était, auparavant, certes bien libre. Celle qui nous prive le plus, c'est l'interdiction de circuler en auto. Nous avons ressorti les bicyclettes, ce qui est d'ailleurs excellent pour la santé. La vie reprend son cours. Je ne saurais, bien entendu, faire aucun commentaire sur la situation. Ce qui s'est passé pour que la France en arrive là, et ce que nous avons dans le coeur, nous ne saurions le dire. Au reste, nous n'avons plus guère de nouvelles. Nous devons travailler et produire pour remonter notre malheureux pays, qui sortira de l'épreuve assagi et, espérons-le, meilleur. La volonté de Dieu, pour dure qu'elle soit, a des buts qui ne peuvent être que bons et utiles. Ne désespérez pas de la France, cette épreuve lui était sans doute nécessaire. Nous entrons dans une phase nouvelle.

Cependant je veux vous assurer tous, beaux-parents et amis, de mes sentiments les plus cordiaux, à transmettre à la ronde.

— (Signé)
(le comte) B... de...

Priorité pour les mamans

VICHY — Chez le boulanger, chez le pâtissier, chez l'épicier, au marché, les Français doivent faire la queue pour être servis. Parfois il leur faut rester assez longtemps debout.

Désormais les mères de trois enfants âgés de moins de 14 ans auront la priorité sur les autres clients. Les mères de deux enfants de moins de 4 ans auront également la faveur de passer avant les autres. Ces mères portent une "médaille de famille".

Dans les magasins à rayons, il se forme aussi des files de clients, notamment aux comptoirs où l'on apprend qu'il se vend de l'huile, du café, du beurre ou des bas de soie.

La préséance donnée aux femmes mères de jeunes enfants n'est que l'une des mesures prises pour honorer la mère de famille et pour encourager la vie familiale et la famille nombreuse en France.

Quotidien français publié en Angleterre

LONDRES — Un journal quotidien appelé "France" a paru le 26 août en Angleterre, pour la première fois. Il est destiné à donner des nouvelles aux soldats, marins, aviateurs et civils qui font la guerre sous la direction du général de Gaulle. Ce journal est publié par un groupe de journalistes à Londres. Il porte comme devise: "Vive la France!" et on lit sous le grand titre: "Liberté, Egalité, Fraternité". Une caricature dépeint l'ombre de Clemenceau apparaissant devant le tribunal de Riom et demandant: "Et moi?"

La grosse usine Fiat bombardée à Turin

ROME — Le haut commandement italien a annoncé que des bombes britanniques ont atteint l'usine Fiat (d'avions, d'automobiles et de chars d'assaut), à Turin, durant un raid aérien. Le haut commandement ne révèle pas l'étendue des dommages.

VOLUME XX[illegible]III — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 SEPT. 1940 — NUM[illegible]RO [illegible]8

Lorsque vous entendrez dire que la France est perdue, ne le croyez pas, dites qu'elle ressuscitera, et joignez les mains afin que l'heure soit proche.
René BAZIN (La douce France).

LA LIBERTÉ

Un champ qui tombe en friche, c'est une portion de France qui meurt; une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion de France qui renait.
Maréchal PETAIN.

Prière nationale

Le premier anniversaire de la déclaration de guerre sera célébré dans la prière, le 8 septembre, jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Cette initiative ne vient pas de Rome mais de Londres, et elle nous est transmise par Ottawa. La guerre commence à produire des résultats salutaires: les nations sentent le besoin de prier. Nous ne pouvons qu'appuyer de toutes nos forces le pieux désir exprimé par notre Souverain de voir ses sujets recourir à la protection du Tout-Puissant en un moment de tribulation universelle sans précédent dans l'histoire du monde.

Les hommes s'aperçoivent — certains un peu tard, peut-être — que les moyens humains ne suffisent pas, que la destinée des empires, comme celle des individus, est entre les mains de Celui qui les a créés. La société, qui avait eu la criminelle audace de s'affranchir de toute obligation envers Dieu, se voit forcée, irrésistiblement, à courber la tête et à s'humilier. Dieu ramène à lui, et avec quelle terrible sévérité, la société *laïcisé* qui se targuait de ne rien lui devoir. L'obéissance aux lois divines n'est pas seulement l'affaire des individus. La société, institution qui découle de la nature sociale de l'homme, est également soumise à Dieu et elle lui doit ses adorations et une humble soumission. C'est ce que l'Eglise catholique, société organique fondée par le Christ, ne cesse de clamer au monde et c'est ce que les citoyens du Royaume-Uni et du Canada reconnaîtront publiquement en s'unissant au chef suprême de l'Empire dans un acte solennel de religion *sociale*.

✦ ✦ ✦

Nul doute que cette journée de prières donnera lieu à de nombreuses et ferventes manifestations religieuses à travers tout le pays. Les deux archevêques de Winnipeg et de Saint-Boniface ont déjà enjoint à leurs prêtres de se conformer pleinement au désir du Roi. Il est bien à souhaiter que tous les catholiques du pays donneront l'exemple en ce qui concerne l'observance de cette journée de prières. Ils ont à leur disposition bien des moyens pour attirer la protection de Dieu sur le monde: la prière, la réception des sacrements, la pénitence, l'éloignement du péché... Aucune de ses armes ne devrait être négligée.

S'il fut un temps où la prière s'imposât, c'est bien aujourd'hui. On connait la parole de Donoso Cortès, diplomate espagnol, qui, parti du libéralisme, aboutit au catholicisme intégral et en défendit dans la suite les principes avec une conviction et une éloquence extraordinaires: "Je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent et que si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières". La prière est une des nécessités les plus élevées dans l'ordre des choses humaines. Il est aussi nécessaire à l'homme et à la société de prier, pour ne pas faire de leur existence respective une faillite complète, qu'il est nécessaire au cultivateur de semer pour récolter. La vapeur de la terre ne monte vers le ciel que pour en redescendre en pluie abondante: la prière qui s'élève d'un coeur contrit et humilié se résoud en bénédictions et en grâces divines.

Que notre commune prière s'élève donc, en la fête de la Nativité de Marie, avec l'immense clameur des douleurs sans nom de millions d'êtres humains éprouvés par la guerre, pour faire descendre à nouveau sur la terre désolée la céleste rosée d'une paix fondée sur la justice et la charité, pour dissiper les éléments de discorde qui nous menacent ici au pays, pour éloigner de nos foyers le fléau menaçant de la guerre et pour obtenir lumière et prudence à ceux qui portent la lourde responsabilité du commandement.

ROMÉE

Pour la défense du continent

[illegible] le contre-amiral Percy W. Nelles, chef de la marine canadienne, souhaitant la bienvenue au maire de New-York, M. Fiorella H. La Guardia, chef de la section américaine du conseil conjoint de défense pour l'Amérique du Nord, lors de son arrivée à Ottawa. A l'extrême gauche se trouve le colonel O. M. Biggar, président de la section canadienne du Conseil de défense.

Le P. Aulneau, jésuite

Noël BERNIER, avocat

Nos lecteurs trouveront dans le suivant article de M. Noël Bernier, tiré du "Messager du Sacré-Coeur", avec l'histoire de la carrière du P. Aulneau, le captivant récit des recherches faites à l'Ile au Massacre de 1902 à 1908 et qui amenèrent la découverte des ossements du P. Aulneau de Jean-Baptiste La Vérendrye.
H. F.

Le P. Aulneau, qui fera l'objet de cette étude, fut immolé, il y a un peu plus de deux cents ans, par des sauvages de la tribu des Sioux sur une île du lac des Bois que la géographie d'aujourd'hui enclave dans le district de Kenora, en la province d'Ontario. Tombèrent aussi sous les coups des Indiens, en cette journée tragique, Jean-Baptiste de Lavérendrye, fils aîné du découvreur, et dix-neuf compagnons. Cet îlot désert du lac des Bois est maintenant connu sous le nom de l'île au Massacre; et ce sont les tribus sauvages elles-mêmes qui ont jugé que c'était le seul nom qui convint à un endroit pareil.

Nous ne savons si le Père Aulneau est véritablement connu des populations de l'Est canadien; mais nos régions de l'Ouest l'ont en vénération. Dans notre vieux Saint-Boniface, il y a une rue Aulneau, voisine de la grande cathédrale. En 1908, lorsqu'on retrouva les restes de ce jeune martyr jésuite, ce fut à notre collège qu'on les apporta, à la manière d'un trésor. On verra par la suite de ce récit quels événements ont mis sur toutes les lèvres le nom de ce missionnaire du dix-huitième siècle.

En route

Le jésuite Jean-Pierre Aulneau de la Touche naquit le 21 avril 1705, à Moutiers-sur-Laye, en France, où les Aulneau ou seigneurs de la Touche résident encore. Il appartenait à une famille de foi vive; un de ses frères était aussi jésuite, un autre sulpicien, et une soeur religieuse. Il fit ses études à Luçon et entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à l'âge de quinze ans. Il avait atteint sa quatrième année de théologie lorsque le P. de Lauzon, supérieur des missions canadiennes, sollicita du renfort. Le P. Aulneau s'offrit, et fut accepté; il avait vingt-neuf ans.

La navigation n'était pas, il y a deux cents ans, l'aventure plaisante qu'elle est aujourd'hui. Le voilier qui amena au Canada le jeune prêtre mit soixante-quinze jours à traverser l'océan. Ce fut un voyage pénible; il fallut se mettre à la ration: du pain et des biscuits. Trois jours après avoir touché terre à Québec, le religieux est saisi par une fièvre tenace, et son état inspire de l'inquiétude. Pour le pauvre malade, la France est bien loin, et la chère Vendée hante ses nuits. Le courage ne manque pas, certes, à ce missionnaire, qui est encore à vrai dire un enfant et qui a fait le sacrifice de son pays natal; tout de même, en lisant ce fragment d'une lettre qu'il écrit à sa mère on sent qu'il est obligé de se vaincre lui-même pour marcher au devoir: "Priez le Père des miséricordes de me faire la grâce de consacrer ma santé et ma vie à son service, afin que je puisse emmener les pauvres Indiens à son amour. J'en ai déjà rencontré quelques-uns. Rien de plus repoussant, mais ils ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ". Si nous avions à rechercher des ressemblances, nous dirions volontiers que ce langage rappelle celui du doux Lalemant, cet autre martyr jésuite, qui écrivait des paroles comme celles-ci: "Il faut, mon Jésus, que votre nom soit adoré, que votre royaume soit étendu à toutes les nations du monde et que je consomme ma vie pour retirer des mains de Satan, votre ennemi, ces pauvres âmes qui vous ont coûté votre sang et votre vie".

La plus dure épreuve

A cette période du dix-huitième siècle, Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, s'occupait à découvrir la Mer de l'Ouest. Le 8 juin de l'année 1731, l'explorateur quittait Montréal avec environ cinquante engagés et il prit en route le P. Charles-Michel Mesaiger, jésuite, comme aumônier de l'expédition. Les voyageurs atteignirent le "grand portage" du lac Supérieur en août; et l'année suivante ils parvinrent au lac des Bois. La lenteur des étapes s'explique aisément si on observe que ces Français faisaient simultanément la traite des fourrures et l'exploration du pays pour le compte du roi de France.

La Vérendrye construisit sur la rive occidentale du lac un fortin qu'il appela le fort Saint-Charles.

Le P. Mesaiger, devenu malade, dut retourner à Montréal. Il fallut le remplacer, d'abord comme chapelain de la garnison, et, aussi, comme évangélisateur auprès des sauvages, les Assiniboines, les Cris et les Mandans. On offrit ce poste au P. Aulneau. Le P. Aulneau avait laissé la France dans la ferveur d'un grand dévouement apostolique; pourtant, devant la perspective des missions qu'on lui montrait, il resta épouvanté; il y avait les langues indiennes à pénétrer, il y avait le désert à braver, et il serait à deux mille milles du pays de Québec! C'est encore sa mère qui reçoit ses confidences, où se perçoivent à la fois sa volonté d'obéir à ses supérieurs et son agonie:

"Je vous assure que c'est la plus [illegible] épreuve de ma vie et je [illegible] ager sans crainte [illegible]. Le Supérieur m'a nommé pour cette mission sans avertissement préalable et sans tenir compte de l'aversion que je ressens pour ce poste. Je vous avouerai que j'ai dû lutter pour vaincre ma répulsion et obéir. Puisse Dieu accepter le sacrifice de ma vie et de toute consolation humaine que j'ai fait par cet acte de soumission.

"Que Dieu soit béni, et maintenant il sera mon seul soutien et ma seule consolation. Je n'ai d'autre secours que celui que me donnera mon Jésus mourant sur la croix. Ce qui me console, c'est que ce n'est pas par mon choix que je m'en vais. Maintenant il ne faut plus penser qu'au salut des âmes de ses sauvages. Plus je pense aux souffrances qui m'attendent, plus je me sens appelé à ces missions difficiles.

"Ma joie, cependant, serait plus grande si un autre Jésuite pouvait m'accompagner. Implorez Dieu que mes péchés ne me rendent pas indigne de sa protection et de sa miséricorde. N'aimons que Dieu toujours et pour lui seul. Faisons tout ce que nous pouvons pour ressembler à son divin Fils sur la Croix".

Une lettre du P. Aulneau

Le nouvel aumônier du fort Saint-Charles parvint à son poste le 23 octobre 1735. Il passa l'hiver dans l'étude des langues sauvages et dans la méditation des responsabilités qui allaient peser sur lui. Au printemps de 1736 il adressa à ses supérieurs une lettre qui devait être la dernière de sa vie. On trouve dans cet écrit destiné à devenir célèbre des renseignements précieux sur le pays lui-même, sur le fort Saint-Charles, sur les Indiens et leur théogonie fort emmêlée. Le jeune prêtre finit par une phrase où se devine le pressentiment d'une mort prochaine:

Presque tout le voyage se fit au milieu de la fumée, car les sauvages, en chassant, avaient mis le feu à la forêt. Il était trop tard pour se rendre au lac Winnipeg; nous hivernâmes au fort Saint-Charles, long quadrilatère avec deux rangées de palissades de douze pieds de haut. A l'intérieur du fort, de misérables cabanes faites de bois et de boue et recouvertes d'écorce. L'été prochain, je me rendrai chez les Assiniboines, situés près du lac Winnipeg. Quant aux Indiens d'ici, je ne crois pas, à moins d'un miracle, qu'on puisse les persuader d'embrasser la foi: car ils sont nomades, ils sont superstitieux et d'une dégradation morale au delà de toute conception. Et le pire c'est que le diable se sert des blancs pour les retenir dans ses mailles.

Français et Anglais leur ont donné l'habitude de boire des boissons enivrantes. Malgré cette dégradation, ils ont cependant gardé quelques notions de morale qui pourraient servir à les ramener. Ils acceptent l'immortalité de l'âme. A la mort, les âmes vont rejoindre les autres âmes des Indiens décédés, mais tous n'habitent pas le même lieu: les uns dans des prairies fertiles remplies d'animaux; les âmes défuntes n'ont aucune difficulté à les tuer et elles vivent dans un banquet perpétuel. Là les chaudières seront toujours bien remplies et les danses éternelles. Voilà leur paradis. Mais avant de l'atteindre, il faut traverser un large fossé dans le fond duquel sont des eaux pestilentielles: un trou profond rempli de feu laissant monter continuellement des flammes ardentes. Le seul moyen de traverser est de le faire sur un pin, mais son écorce est humide et le passage est glissant; si on a le malheur d'y tomber, il n'y a pas de rémission: toujours les âmes boiront les eaux empoisonnées et brûleront dans les flammes. Tel est leur enfer.

Je suis le premier missionnaire qui ait jamais tenté de synthétiser la langue des Cristinaux. Je n'y suis pas très habile. J'espère cependant pouvoir leur prêcher l'Evangile avant mon départ... ils reconnaissent Dieu comme leur créateur, le bienfaiteur et l'auteur de toutes choses... mais quand on leur parle du christianisme, ils disent qu'ils n'ont pas été faits pour cette religion, mais leur véritable religion c'est la crainte du démon. Ils craignent qu'en abandonnant leurs incantations ils seront mis à mort sur-le-champ.

(A suivre)

La prospérité fait des amis: l'adversité les éprouve.
BALZAC.

"Pourquoi nous ne démordrons pas"

Lorsque le 14 août, à 1 h. 45 de l'après-midi, CBK passait son émission hebdomadaire **Tous pour la victoire** (sur disque), il y eut des Canadiens français de l'Ouest qui se surprirent à jongler.

Le sujet n'en était point cause. L'occasion, pas davantage. Encore qu'il n'échappe à personne que cette émission par disque datait plus encore que ses devancières. Car l'objet immédiat des deux beaux discours qui la composaient était de justifier, auprès des Canadiens français, la loi de mobilisation générale. Or, d'après le texte, cette loi venait d'être décrétée hier au Parlement.... Cela était vrai sans doute lorsque les discours en question furent prononcés aux postes du secteur français. Ce ne l'était plus le 14 août, presque deux mois après. C'est là un des inconvénients de certaines émissions par disques. Inconvénient d'engendrer quelque humiliation et irritation chez les auditeurs de l'Ouest. Humiliation du "quêteux" qui a le sentiment qu'on ne lui veut servir que du réchauffé. Irritation du parent pauvre qu'on met à une autre table...

Ce qui a fait "jongler" certains Canadiens français des prairies, c'est une phrase de chacun des deux discours prononcés respectivement par M. Joseph Michaud, ministre des pêcheries, et par M. le sénateur C.-P. Beaubien.

Au cours de son éloquent plaidoyer pour la défense de notre propre pays, le porte-parole des Acadiens martela: **"L'histoire nous apprend que les peuples qui ont lutté sont les peuples qui ont fini par triompher".**

Monsieur le ministre ne nous en voudra certainement pas de "jongler" instinctivement sur cette phrase. Il sait combien la loi de l'histoire générale qu'il a rappelée s'applique aux **peuples minoritaires** aussi bien qu'aux nations politiquement constituées. Il sait ce que l'Acadie martyre doit à sa volonté de lutter envers et malgré tout.

En "jonglant", donc, sur cette phrase, comment, nous de l'Ouest, ne nous serions-nous pas appliqués cette loi de l'histoire générale?

Nous savons que le peu que nous possédons, dans tous les domaines, **nous le devons à la lutte** que nous avons menée. Pas à celle d'aujourd'hui seulement. Mais à celle qui s'est poursuivie dans les trois provinces avant, au moment et en conséquence de la formation de celles-ci. Enfin, à celle qui se mène sur tous les fronts aujourd'hui.

Le "Nouvelliste" — et nous l'en remercions — a bien voulu tout récemment rappeler cette loi de notre courte histoire en écrivant de nous: **"Ils ont l'habitude de lutter: c'est dans le sang chez eux".**

Le "Nouvelliste" écrivait gentillement cela au sujet de la campagne que nous menons actuellement dans le domaine de la Radio-Etat.

Demain, quand nos journaux diront les lettres et les télégrammes qu'il nous a fallu envoyer à Ottawa pour en recevoir **quelques** cartes et certificats bilingues en vue de l'inscription nationale, on constatera une fois de plus que la Radio-Etat n'est pas le seul domaine où **il nous faut lutter** d'arrache-pied et sans défaillance, en l'an de grâce 1940, pour obtenir **quelques bribes de français.**

Mais c'est de la radio qu'il est question ici. Et c'est à elle que nous avons pensé en entendant M. Michaud déclarer: **"L'histoire nous apprend que les peuples qui ont lutté sont les peuples qui ont fini par triompher".**

Nous sommes un très petit peuple dans l'Ouest. Dans les quatre provinces réunies — ceux des nôtres qui vivent en Colombie sont les plus mal partagés — nous ne sommes que 160,000 sur un total de 3 millions. Mais nous sommes un peuple quand même et nous savons que les peuples qui ont lutté ont fini par vaincre. Aussi, ce que nous avons demandé, ce **que nous ne cesserons de réclamer, nous savons que nous l'aurons!**

Nous l'aurons à condition qu'aucun de ceux de notre race, d'un océan à l'autre, **n'oublie** l'autre phrase de l'émission qui **nous a fait "jongler",** celle de M. le sénateur Beaubien: **"Soyons donc unis et forts et finalement nous forcerons la victoire".**

M. le sénateur, lui non plus, ne s'offusquera point que nous ayions retenu surtout cela de son beau discours, ni que nous voulions en faire l'application à notre campagne de la radio.

Malgré toute notre volonté de gagner notre cause, nous n'entretenons aucune illusion sur les conditions d'une victoire.

La guerre actuelle a illustré plus que jamais la puissance irrésistible de la masse: Pologne, Danemark, Norvège, Hollande, Luxembourg, Belgique, France — où la valeur des défenseurs n'a point fait défaut.

Dans l'Ouest, il ne nous a pas fallu l'exemple de la guerre: **c'est depuis toujours,** nous le savons, **que la masse nous impose ses volontés après nous avoir envahis.**

Laissés à nous seuls, par conséquent, nous serions fous de conserver quelque espoir.

Mais nous continuons à croire qu'un jour ou l'autre — et au plus tôt de grâce! — tous nos frères de l'Est se mettront en marche.

Même si dans l'ensemble du pays les nôtres souffrent énormément de leur infériorité numérique, ils forment tout de même une masse imposante, infiniment moins hétérogène au point de vue ethnique que la majorité: elle **"forcera la victoire"** quand, pour **être forts, elle sera unie.**

Et voilà pourquoi **nous ne démordrons pas!**

Les Associations Nationales de l'Ouest.

21 août 1940.

Dernière heure!

Nous venons d'écouter l'émission "Tous pour la victoire" du 21 août.

Surprise! Ce sont les mêmes disques de MM. Michaud et Beaubien qu'à l'émission de la semaine dernière — celle du 14 août. C'est plutôt le même disque.

Erreur de la part de CBK? Elle ne serait pas surprenante car—en dépit de nos réclamations réitérées — **tous les employés de CBK** sont des unilingues: du français et du grec, c'est bonnet blanc et blanc bonnet pour eux.

Ou bien la SRC serait-elle à court de disques?

Les Associations Nationales de l'Ouest

Pas de paix sans justice, dit Pie XII

A l'occasion de la présentation des lettres de créance du général Carlos Quintanella comme ambassadeur de la Bolivie auprès du Vatican, Sa Sainteté Pie XII lança un nouvel appel pour une paix permanente dans la justice.

"L'humanité rachetée par le sang du Christ, dit-il, ne trouvera la paix que dans les principes et les doctrines de justice et de charité énoncés dans l'Evangile. Les efforts du Vatican se concentrent à ramener les hommes, divisés par la guerre, à la reconnaissance de ces nobles principes de fraternité humaine; c'est dans ces principes qu'ils trouveront la solution de leurs querelles, sources de leur désunion. Nous ne cesserons jamais de parler ainsi, pas de paix sans justice."

Prière de Sa Sainteté Pie XII pour la paix

O Vierge sainte, pleins d'une confiance sans borne, nous nous tournons vers vous, en ces moments où une agitation profonde secoue l'univers entier.

Nous vous supplions d'obtenir de votre divin Fils Jésus, cette paix des coeurs, cette concorde et cette fraternité entre les peuples, qui sont les voeux et les désirs les plus ardents du Vicaire de Jésus-Christ et de toute l'humanité.

O Reine de la paix, déjà, en d'autres temps difficiles et malheureux vous avez secouru et combien prodigieusement le peuple chrétien.

Aujourd'hui encore, faites que votre Fils offensé par tant de péchés nous regarde cependant avec complaisance et qu'il nous soit propice.

Obtenez à la terre la pacification des esprits, l'apaisement des mutuelles rancoeurs et des discordes qui divisent les peuples.

Faites que se lèvent enfin pour l'humanité tout entière des temps meilleurs où nous puissions jouir de cette paix chrétienne, qui est le fruit de la charité et de la justice. Ainsi soit-il!

Notre-Dame de la paix,
Priez pour nous!
Coeur Eucharistique de Jésus, source de la justice et de la charité, Donnez la paix au monde!
(300 jours d'ind., Pie XII).

Règle de conduite pour les bons citoyens

De tous temps il existera des resquilleurs, des profiteurs, des gens qui croient que c'est une marque de génie de tromper les autorités, de s'esquiver du paiement des impôts ou des taxes.

Une telle conduite est absurde et contradictoire. Le bon citoyen obéit aux lois décrétées par l'Etat, paie les impôts, il se soumet aux obligations que lui impose le gouvernement qu'il s'est librement choisi pour le gouverner. C'est une règle de conduite, une discipline personnelle que tout citoyen digne et fier d'appartenir à un pays régi par des lois démocratiques s'impose. — ("The Ottawa Journal").

LIVRES CANADIENS

"Charmants voisins"

par Claude MELANÇON

Ceux qui connaissaient déjà, par son roman et ses deux volumes d'histoire naturelle, le grand amoureux de la faune canadienne qu'est M. Claude Melançon, n'ont pas été surpris de voir cet amène fonctionnaire du moment, publiciste de guerre après avoir été censeur de presse, produire en pleine année 1940 un volume tout à fait pacifique d'études sur les oiseaux. Et ceux qui comprennent l'amour de la nature approuveront d'emblée ce travail, que d'autres auraient pu trouver un peu intempestif.

L'amour désintéressé de la nature, — une foule d'éducateurs et de penseurs l'ont constaté — est l'un des facteurs qui contribuent le plus efficacement à la santé morale des individus et des sociétés. Il ne s'agit pas, bien entendu, de l'exaltation maladive d'un Jean-Jacques Rousseau et d'autres romantiques, mais de ce "sens de la merveille", dont parle Henri Pourrat et qui fait que l'homme sort de lui-même pour découvrir avec ravissement qu'il y a de la beauté partout autour de lui, à ses pieds, sous sa main, dans le firmament, et que cette beauté est intarissablement délicieuse et imprévue.

Une hirondelle fait de l'acrobatie autour d'un clocher avec des glissements d'une grâce infinie. "Eh bien quoi? elle vole, dira l'Allemand, et elle attrape son moustique; je vais tâcher de construire un avion de chasse aussi parfait que cette bête". Mais l'homme vraiment civilisé, l'homme qui sait s'oublier, lui et ses problèmes, s'extasiera devant l'évolution légère et rythmée de l'oiseau, devant la parenté mystérieuse qui le lie, par des instincs semblables, à ce petit être rapide, n'y verra que de la beauté, n'y donnera que de l'amour. Il pensera au pur plaisir qu'il ressent, plaisir artistique, exaltation vers le beau et aussi, tout naturellement, vers le Créateur. Et il voudra communiquer cette jouissance à tous, autour de lui. C'est alors que, si cet homme vit dans notre époque et, comme M. Melançon, en pleine conscience de son époque, le confrontera la dure menace du matérialisme allemand, et c'est avec une indignation accrue qu'il se remettra à sa tâche de guerre, quelle qu'elle soit. En même temps, conscient du ressort qu'a donné ce réflexe à son patriotisme et à son activité, il voudra que tout son milieu en bénéficie comme lui, et n'aura de cesse qu'il ne lui dit inculqué ce "sens de la merveille" en lui ouvrant la connaissance des beautés au moins les plus accessibles du monde naturel.

C'est pourquoi le dernier livre de M. Melançon, comme ses deux précédents n'est pas ce que l'on étiquette parfois, avec quelque dédain, un ouvrage de vulgarisation pour enfants studieux, mais une véritable oeuvre de culture où l'auteur a voulu, plus encore que la faire connaitre, faire aimer la nature. "L'auteur, dit-il, s'est surtout efforcé de dégager la personnalité de ses modèles, de mettre en relief le pittoresque de leurs moeurs et l'importance de leur rôle". Sans doute, même au Canada français, d'autres livres ont été publiés sur l'histoire naturelle, et il n'en faut pas sous-estimer la valeur; mais M. Melançon, croyons-nous, s'est mis plus encore que les autres à la portée du lecteur moyen, par cette insistance, d'abord, que je viens de signaler, et ensuite par la méthode dont il se sert.

"Charmants Voisins" ne comprend que des oiseaux connus — si mal ou si peu, cependant — de tout le monde; et l'auteur ne s'embarrasse pas de divisions scientifiques compliquées. Tel oiseau aperçu nous intéresse-t-il, nous n'avons qu'à chercher au chapitre "Ceux qui se perchent", "Ceux qui fréquentent l'eau", etc., selon le cas, et à l'intérieur du chapitre c'est par ordre de dimension que sont classées les espèces. Rien de plus commode pour un profane. Par ailleurs, les illustrations de Jacques Bédard sont le plus souvent très exactes. Sans aller jusqu'à la campagne, cherchons par exemple ce que nous apprendra l'auteur sur ce bizarre oiseau de ville qu'est l'engoulevent, ou "mangeur de maringouins", dont chacun a remarqué les évolutions fantasques, le cri perçant et le lugubre hou-ou. "L'engoulevent, dit M. Melançon, est l'un des fortes personnalités du monde (très spécialisé) des oiseaux. C'est un timide qui a toutes les audaces, un ermite qui habite la ville et accomplit chaque année le plus long voyage de tous les migrateurs terrestres". Puis, à propos du hou-ou qu'il fait entendre à chaque plongeon: "Ces chutes effarantes ne sont peut-être après tout qu'un jeu, un truc pour faciliter la digestion, ou une bravade amoureuse, puisque les mâles courtisent leurs compagnes en plein ciel. Chose certaine, elles justifient le nom savant de l'oiseau "chordeiles", c'est-à-dire instrument du soir. Nous savons aujourd'hui que le bruit produit à la descente est causé par l'air qui s'infiltre entre les plumes terminales des ailes".

Coupons ici, si nous ne voulons suivre aux Bahamas ou en Argentine ce migrateur au long cours — qu'ont imité les Anglais en construisant et baptisant leurs avions "Nighthawks". Combien d'autres passages encore, dans "Charmants Voisins", feraient exulter le citadin comme le campagnard, l'amateur autant que l'économiste; nos philosophes semi-évolutionnistes ont-ils jamais employé l'argument que fournit à leur théorie ((du Créateur participant à l'évolution des espèces), cette qualité de la gélinotte?: "Pendant la couvaison, dit l'auteur, la poule (gélinotte) est inodore et ses poussins jouissent du même privilège pendant quelques semaines. Une sollicitude de la Providence à l'endroit de ses oiseaux dont une grande partie de la vie se passe à terre". Comment expliquer, sans une Intention créatrice, une propriété si rare accordée précisément à l'oiseau qui en a le plus besoin? Au lecteur de discuter là-dessus, mais qu'il ne le fasse pas sans avoir lu toute la page — qui le laissera dans l'émerveillement.

La plupart des autres pages aussi, d'ailleurs. C'est là un de ces livres qu'on ne devrait pas négliger d'apporter en vacances, afin que cette période de repos, par une communion plus intime et plus amoureuse avec la nature, donne vraiment à l'âme l'apaisement et la sérénité qui lui sont si nécessaires aujourd'hui.

Louis-H. BILODEAU.
—(Le Droit).

La Conquête économique Tome II

par Edouard MONPETIT

"Synthèse éminemment éducatrice. Synthèse des idées, des doctrines qu'il a mûries, enseignées, propagées depuis trente ans. Doctrines économiques... exposées toujours dans un esprit d'adaptation au Canada français... L'ouvrage de M. Montpetit contient... toute une philosophie économique... et nationale..." (T.-M. Lamarche, O.P.)

La vie intime du P. Pro

par Antonio DRAGON, S.J.

A chaque page de ce livre, le lecteur découvre l'âme attachante et profonde de l'héroïque martyr mexicain que fut le Père Pro. Le procès de béatification du Père Pro a été porté à Rome. — 360 pages. — Plusieurs illustrations. $1.00 au service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

George V et les Canadiens français

On publiera ces jours-ci un volume de mémoires que lord Tweedsmuir écrivit quelque temps avant sa mort. Il contient des textes fort intéressants, entre autres celui-ci:

Quand je reçus de sa main (il s'agit de S. M. George V) une nomination à un grand poste impérial, il me donna de sages avis. Une chose sur laquelle il insista auprès de moi fut d'être sympathique au peuple français du Canada et de respecter avec un soin jaloux leurs traditions et leur langue.

On sait que, lors de leur passage au Canada, le Roi et la Reine actuels témoignèrent du même souci, que manifeste pareillement lord Athlone.

Certains des politiciens et des bureaucrates de chez nous feraient bien de prêter l'oreille à ces paroles royales.

O. H.
—(Le Devoir).

Canadiens français à l'honneur

Le commodore Victor-G. Brodeur de la flottille canadienne du Pacifique vient d'être nommé premier attaché naval du Canada à Washington, poste qui devient d'une grande importance à la suite des récents entretiens de MM. Mackenzie King et Roosevelt, à Ogdensburg, N.-Y.

Le commandant J.-W. Roy, ancien officier naval supérieur à Gaspé, devient commandant du destroyer canadien "Margaree", navire de guerre dont le Canada s'est récemment porté acquéreur pour combler dans sa flotte la perte du "Fraser".

Mme J.-W. Robidoux a officié comme marraine, dans un port de l'Est du Canada, au lancement d'une nouvelle corvette qu'on ajoutera aux navires de guerre qui défendent les côtes canadiennes.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

S. E. Mgr Yelle est allé représenter le diocèse aux funérailles de Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, décédé la semaine dernière. Mgr Gauthier a élevé Mgr Yelle à la dignité épiscopale. Le défunt était confrère de séminaire de Mgr Béliveau et de Mgr Jubinville.

S. E. Mgr Lajeunesse, O.M.I., Vicaire Apostolique du Keewatin, est arrivé à Saint-Boniface samedi dernier pour administrer le sacrement de confirmation dans le diocèse. Mgr Lajeunesse a fait le voyage avec Mgr Yelle pour assister aux funérailles de Mgr Gauthier. Mgr Lajeunesse reviendra cette semaine reprendre sa tournée de confirmation.

M. l'abbé Ethelbert Thibault, P.S.S., était de passage à l'Archevêché ces jours derniers. M. Thibault arrivait de Saskatchewan et a fait un arrêt à Saint-Boniface. Il en a profité pour donner deux conférences sur la musique sacrée aux maîtres de chapelle de la ville et des environs. M. Thibault est reparti avec Mgr Yelle lundi soir.

Association d'Education

La visite des paroisses pour la perception se fera dans l'ordre suivant:

Le 15 septembre

McCreary,
Laurier,
Sainte-Amélie,
Sainte-Rose du Lac
Toutes-Aides,
Lac du Bonnet,
Saint-Georges,
Saint-François-Xavier,
Saint-Eustache,
Elie.

Le 22 septembre

Fannystelle,
Haywood,
Saint-Claude,
Notre-Dame-de-Lourdes
Saint-Lupicin,
Somerset,
Saint-Léon,
Bruxelles,
Mariapolis,
Dunrea,
Grande-Clairière,
Saint-Lazare.

Le 29 septembre

Lorette,
Sainte-Anne-des-Chênes,
La Broquerie,
Thibaultville,
Sainte-Geneviève,
Ile-de-Chênes,
Otterburne,
Saint-Pierre-Jolys,
Saint-Malo,
Aubigny,
Saint-Adolphe,
Sainte-Elisabeth.

Le 6 octobre

Sainte-Agathe,
Saint-Jean-Baptiste,
Letellier,
Saint-Joseph,
Saint-Norbert,
La Salle,
Woodridge et Saint-Labre,
Vassar et South-Junction,
Fisher-Branch,
Saint-Laurent.

A l'hôtel de ville

Le devoir impérieux de la défense intérieure du Canada qui incombe à chaque citoyen a été compris dans notre ville. Depuis quelques semaines une section volontaire de "home defense" a été formée; elle s'adresse à tous ceux qui, ayant dépassé l'âge militaire ou n'étant pas en service, désirent faire partie de cette section de défense intérieure.

Chaque mardi et vendredi, à 7 heures du soir, elle se réunit à l'école Provencher et procède à quelques exercices et, drapeau et fanfare en tête exécute une marche sous la direction de l'échevin Hansford et de M. W. Allen. Cette section de "home defence", outre l'appui effectif qu'elle peut donner, le cas échéant, est un magnifique témoignage de l'esprit patriotique et des sentiments de devoir qui animent notre population à l'heure actuelle.

◆ ◆ ◆

Le chef de police Baudry a attiré l'attention des citoyens sur l'obligation de chacun de déclarer à la police les armes à feu, fusils et révolvers qu'il pourrait posséder. Il rappele aussi que personne en ville n'a le droit de se servir d'une arme à feu, même pour tuer un pigeon. Devant certains abus le département de police a la ferme intention de faire respecter strictement la loi. Tous renseignements à ce sujet peuvent être obtenus du département de police.

◆ ◆ ◆

Le travail du boulevard intérieur de l'avenue Provencher se continue. Une suggestion a été faite de supprimer la traverse pour voitures et piétons qui est placée entre les rues Taché et Saint-Joseph. Une protestation bien justifiée a été faite au conseil. Cette traverse existant avec raison depuis nombre d'années, pourquoi obliger les voitures et les piétons à aller jusqu'à la rue Saint-Joseph pour traverser de l'autre côté de l'avenue. Nul doute que devant les faits exposés le conseil laissera cette traverse qui est si utile.

Amicale Saint-Joseph d'Otterburne

On invite tous les anciens de l'Amicale Saint-Joseph d'Otterburne à venir se récréer à la Maison Saint-Joseph à Otterburne. On y fera la visite annuelle du verger, grâce à la cordiale invitation des bons Pères de Saint-Viateur.

Donc, venez en grand nombre. On vous promet beaucoup de plaisir. Le rendez-vous a été fixé chez M. Desjardins, Boulevard Dollard, pour le 8 septembre à 2 heures précises.

Le Secrétaire.

L'enregistrement national

Le bon esprit qui animait notre population au sujet de cette mesure nécessitée par les temps actuels, la dévouée, intelligente et désintéressée coopération qu'a trouvée le directeur de l'enregistrement pour Saint-Boniface ont fait que ce travail qui, à première vue, parassait ingrat et compliqué, est devenu un travail facile et a pu être terminé au temps déterminé et avec entière satisfaction. Pour notre comité de Saint-Boniface un enregistrement total de 23,006 a été pris dont 2,756 nécessitant une double feuille.

M. Samuel Nault, directeur de cet enregistrement pour le comité de Saint-Boniface, se fait un devoir de remercier sincèrement tous ceux et celles qui, d'une manière ou de l'autre, ont assuré le succès de cette mesure nationale. Un remerciement spécial va à ceux qui ont aidé par le prêt gracieux de leur auto, ou par des dons de nourriture, de papeterie ou autres choses, et aux autorités du Collège, à la paroisse belge, et à la commission scolaire, pour l'usage de leurs locaux. Une fois de plus, le sentiment du devoir, la force d'une bonne opinion publique pour le succès d'une idée et d'un travail déterminé ont montré leurs avantages.

Cours de chant

A l'Institut Collégial St-Joseph

La Commission diocésaine de Chant Liturgique a eu la bonne fortune de présenter M. l'abbé Ethelbert Thibault, P.S.S., maître de chapelle au Grand Séminaire de Montréal, aux maîtres et maîtresses de chapelle de St-Boniface et des environs. Cet excellent musicien d'église a donné, vendredi, le 30 août et dimanche, le 1er septembre, à 2 h. 30 de l'après-midi, deux cours de Chant Grégorien qui ont été suivis avec intérêt par nos musiciens locaux. M. l'abbé Thibault était d'autant mieux préparé à sa tâche, qu'il venait de donner des cours du même genre pendant plusieurs semaines à Montréal, à Manchester et à Burlington, aux Etats-Unis.

Chaque cours comportait d'abord une esquisse de chant de l'Eglise tendant à prouver une thèse bien définie; puis, en deuxième lieu, une leçon pratique tendant à illustrer cette thèse.

Vendredi après-midi ,le conférencier fit à grands traits l'historique de la restauration liturgique de Dom Guéranger qui amena la restauration de la musique d'Eglise entreprise par le même moine puis continuée et complétée par ses collaborateurs, Dom Pothier, Dom Josion et Dom Mocquereau. Il démontra à son auditoire, avec une verve contagieuse, que non seulement les anciennes mélopées grégoriennes avaient été découvertes en leur intégrité, mais que même le secret rythmique qui faisait leur charme avait été arraché aux vieux manuscrits, grâce aux recherches patientes de ces trois maîtres.

La leçon pratique qui suivit consista à faire exécuter par son auditoire le "Kyrie" no XI, "Orbis Factor", et en le reprenant à plusieurs reprises et le corrigeant, à faire toucher du doigt les divers éléments du rythme grégorien.

Dimanche après-midi, M. l'abbé fit une véritable thèse historico-philologique tendant à démontrer la différence fondamentale et radicale entre la dynamique tonique du mot latin et du mot français isolés, concluant à l'indépendance de l'accent rythmique grégorien vis-à-vis de l'accent tonique du mot latin. Ici le conférencier avertit les musiciens d'église, que s'ils aimaient les compositions des musiciens du dix-neuvième siècle, qui ont mis de la musique moderne sur des mots latins, en rythmant ces mots latins comme ils auraient rythmé les mots des langues modernes—et s'ils continuent d'aimer ces compositions, même si elles sont signées de noms aussi célèbres que Mozart et Gounod, ils créent une cloison étanche entre leur compréhension du rythme grégorien et ce rythme musical moderne; ils s'éloignent de plus en plus du véritable rythme grégorien et ne pourront jamais faire sérieusement de la musique d'église.

Une leçon pratique suivit cette causerie. De nouveau, le conférencier fait chanter son auditoire. Cette fois, ce fut le "Credo" no 1 et, en faisant reprendre et en corrigeant, il illustra les principes émis auparavant. Le tout se termina par des questions des auditeurs, auxquelles le conférencier répondit avec beaucoup d'amabilité et de sens pratique.

Ces deux cours constituent une série qui fut hautement appréciée par nos musiciens d'église. Nous sommes redevables à M. Thibault des minutes précieuses passées à l'écouter et nos musiciens d'église l'en remercient bien sincèrement.

(Communiqué).

Boursiers et boursières de nos écoles

On aura remarqué le nombre relativement considérable d'élèves de langue française qui ont reçu des bourses du département d'Education.

Comme on le verra, nos élèves ont remporté pour la valeur de $1,800.00 de bourses. Une quinzaine ont été choisis sur un total de 90. Nous croyons que ce résultat fait très grand honneur à nos écoles. On se souviendra que ces élèves, en plus de suivre le cours anglais du département, ont aussi suivi notre programme français de l'Association d'Education — preuve évidente que la connaissance du français ne nuit pas au succès dans les matières scolaires. Nos sincères félicitations à ces jeunes gens et jeunes filles et à leurs maîtres et maîtresses.

N.D.L.R.—On trouvera en page 8 la liste des élèves de nos écoles qui ont gagné des bourses.

Grande comédie à Saint-Boniface

Sous la direction de M. Gilles Guyot, notre comédien bien connu, la séance des jeunes, au début d'octobre, sera certainement un succès sans précédent.

La pièce que l'on prépare est en trois actes, unique en son genre et extrêmement comique.

Notre ami Gilles a réuni un magnifique groupe d'acteurs et il remplit lui-même un des rôles principaux.

Coopérative familiale Limtiée

Dans la liste des noms des officiers et des administrateurs de la Coopérative Familiale Limitée, publiée la semaine dernière, le nom de M. J. Beaulieu a été omis par erreur.

LA LIBERTE.

"La Liberté" est en vente à Saint-Bonirace aux endroits suivants:

Magasin J. Constant, rue Cathédrale.

Magasin de Mme Painchaud, coin des rues Desmeurons et Desautels.

Paris Lunch Bar, 218, avenue Provencher.

Pharmacie Préfontaine, 157, avenue Provencher.

Pirson's News Store, 412, avenue Taché.

Restaurant Ritz, 127, avenue Provencher.

"La Liberté" est également en vente toutes les semaines à la gare du Pacifique Canadien. En partant pour voyage, demandez-là!

La Perception pour le Collège

	Dépenses	Recettes
Report au 16 août	$342.65	$9,701.65
Rapport du 16 août au 30 août		
Voyages	25.00	
Anonyme		10.00
M. l'abbé R. Brodeur		30.00
R. P. L.-E. Lauzon, C.S.V.		50.00
Paroisse de Holy Cross		50.00
Paroisse de Starbuck et missions		39.50
Paroisse de Saint-Boniface (suite)		2.00
Paroisse de Saint-Norbert (suite)		2.00
Vulcan Iron Works Ltd.		100.00
Carter-Halls-Aldinger, Co., Ltd.		100.00
North Star Oil Ltd.		100.00
Famous Players Canadian Corporation, Ltd.		100.00
Crescent Creamery, Co., Ltd.		100.00
North American Lumber and Supply Co.		100.00
Bird-Construction, Co., Ltd.		50.00
Canadian Bemis Bag, Co., Ltd.		50.00
Codville, Co., Ltd.		25.00
United Vinegar, Ltd.		20.00
Tuckett Ltd.		20.00
Mme J.-A. Decosse, Somerset		5.00
	$367.65	$10,675.15

Starbuck et missions

E. Allen	$ 1.00
Mme E. Allen	1.00
G.-J. Aubin	1.00
Mme J.-R. Ball	.25
C. Begg	.50
K. Buckham	.25
A. Bulin	1.00
W. Bulin	1.00
A. Deman	2.00
I. Droux	1.00
F. Dusik	1.00
H. Georges	.25
Jos. Georges, sr	.25
Jos. Georges jr	.25
Mme M. Georges	.25
Mme J. Grant	.50
Mlle N. Grant	.25
M. et Mme W. Grant	1.00
M. Guay	1.00
A. Hink	1.00
Z. Joubert	1.00
Mme veuve C. Laframboise	1.00
A. Major	.25
A. Masse	1.00
A. Maitner	1.00
J. Mesner	.10
J.-G. Murray	1.00
Mme J.-G. Murray	1.00
A. McIver	.50
P. McNamara	.50
C.-B. McNulty	1.00
M. Ribordy	1.00
M et Mme R.-N. Revnille	1.00
J. Schan	1.00
T.-F. Sheedy	1.00
Jos. Todd	1.00
S. Wajcnr	1.00
J. Wajcner	1.00
Total	$39.50

Paroisse d'Elm Creek

J. Allen	$ 1.00
Mme G.-A. Hall	.50
J. Heiman	.50
Mme P.-J. Kenny	.50
Mme D. MacDougall	.50
G. O'Connor	.50
O'Connor Bros.	.50
J. Piaskowski	1.00
J.-E. Tessier	1.00
Mme Tonney	.50
Mme D. Trumbla	.50
J. Weller	.50
Total	$ 7.50

Saint-Norbert (suite)

A. Desgagner	1.00
A. Houde	1.00
Total	$ 2.00

M. Jos.-G. Van Belleghem, de Saint-Boniface $2.00

Soeur Phaneuf

Mardi dernier, le 27 août, décédait à la Maison Provinciale des Soeurs Grises de Saint-Boniface, une religieuse très méritante, entrée dans la Communauté ici même, au Manitoba, le 25 août 1890, — il y a donc cinquante ans, —qui y avait fait sa profession religieuse le 16 février 1893.

Soeur Phaneuf, née Alma-Léopoldine-Rose-Alba Pelletier, le 6 novembre 1872, à Saint-Hyacinthe, P.Q., passa toute sa vie de religion, attachée à la Province de Saint-Boniface. Tout d'abord nommée en mission à l'hôpital de notre ville, elle s'y fait remarquer par un zèle exceptionnel, et le regretté Mgr Langevin l'aura en particulière estime qui le faisait s'écrier: "Mais, Soeur Phaneuf, à l'hôpital, en vaut dix!"

La fonction la plus importante de près de 40 années de ses services pour les pauvres et les orphelins, ce fut celle de quêter en faveur de l'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg, — jusqu'à ces dernières années sous la direction des Soeurs Grises, — et en faveur de l'Orphelinat et de l'Hospice Taché de Saint-Boniface. Les deux provinces de Manitoba et de Saskatchewan ont entendu souvent et retenu même aujourd'hui le nom de Soeur Phaneuf dont la bonté douce et l'aimable délicatesse savaient gagner la sympathie des âmes généreuses, même chez de nombreux protestants de tout l'Ouest. Il parait que ce ne serait pas exagéré de dire qu'elle recueillir, dans ses courses fréquentes et ses multiples et pénibles voyages à travers le pays, plus de soixante quinze mille dollars ($75,000.00) durant cette longue période d'années. Ne fut-elle pas alors l'instrument visible de la Providence divine, dans l'exercice de son apostolat tout de charité chrétienne?

Une longue et douloureuse maladie alait lui faire pratiquer l'union la plus constante à la passion du Sauveur, en permettant le rayonnement des petites vertus qui facilitent la sanctification de l'âme. Soumise, il y a trois ans déjà, à deux interventions chirurgicales qui ne purent la guérir tout à fait, Soeur Phaneuf donna à toutes ses Soeurs en religion, l'exemple de la plus douce patience et de la bonté souriante qui se manifestaient toujours, même quand ses yeux se voilaient parfois de larmes. "Parlez-moi un peu du bon Dieu," disait-elle alors. "Je voudrais tant l'aimer et je ne sais comment faire pour cela!"

La bonté, la douceur, l'humilité, voilà l'ornement de la vie intérieure de la regrettée défunte; cette vie intérieure que Dom Chautard définit "l'état d'activité d'une âme qui réagit pour régler ses inclinations naturelles et s'efforce d'acquérir l'habitude de juger et de se diriger en tout d'après les lumières de l'Evangile et les exemples de Notre-Seigneur".

Comme elle possédait si bien la "disposition intérieure inclinant l'homme à vouloir et à faire du bien au prochain", (définition de la Bonté par Guibert, P.S.S.), Sr Phaneuf n'eut jamais d'ambition plus forte ni d'idéal plus haut que de perfectionner en elle, la vraie Soeur de Charité selon le digne et si magnifique modèle de Vénérable Mère d'Youville.

Léonide PRIMEAU, ptre.

Feu M. Joseph Chaleil

La colonie française semble bien affectée par le décès de ses anciens membres. Il y a quelques jours, c'était M. Auguste Tissot. Ces jours derniers, le 26 août, à l'âge de 78 ans, succombait, presque subitement, M. Joseph Chaleil, à sa résidence, no 261, rue Hamel. Ses funérailles eurent lieu jeudi dernier 29 août à la cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La sépulture se fit dans le caveau de la famille au cimetière paroissial. D'un caractère tranquille, pondéré, dévoué à ses obligations de famille et de travail, M. Chaleil emportera le bon souvenir et le respect de tous ceux qui l'ont connu.

A l'appel du père de son épouse, M. Bourier, de Saint-Lupicin, qui demeure l'un des plus anciens colons de ce district, il était venu de France, du département de la Lozère, en 1912, avec sa famille composée de son épouse et de huit enfants. Il s'établit d'abord à Saint-Lupicin, puis à La Broquerie, et, il y a 15 ans, se retira à Saint-Boniface. Son épouse, née Bourier, était décédée depuis cinq ans et il continuait à vivre à sa résidence au milieu de l'affection de ses enfants. Lui survivent ses neuf enfants, trois fils et six filles: Victor, de Vancouver; Félix, de Toronto; Arsène, de Victoria, C.-B., qui put se rendre au service; Marie (Mme Neirinck), de Winnipeg; Monique (Mme Fianda), de Philadelphie; Louise, Thérèse, Joséphine et Jeanne à la maison. La R. S. Bourier, soeur de son épouse, de la communauté des Religieuses des Cinq Plaies de Notre-Dame-de-Lourdes, était aussi présente au service.

Remerciements

Les familles Chaleil et Bourier remercient bien sincèrement l'Union Nationale Française et les personnes qui leur ont témoigné beaucoup de sympathie à l'occasion de leur deuil.

Eglise du Saint-Rosaire Winnipeg

Fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, le 15 septembre

Messe à 11 heures. Salut le soir avec cérémonie spéciale en l'honneur de Notre-Dame des Douleurs et bénédiction papale.

On peut gagner l'indulgence de la Portioncule à partir du samedi midi, 14 septembre et toute la journée du 15 en visitant l'église. Une indulgence plénière peut être gagnée à chaque visite aux conditions suivants:

1. Réciter 6 Pater, Ave et Gloria aux intentions du Pape.

2. Se confesser pendant les huit jours qui précèdent ou suivent la fête. Communier un des jours compris entre la veille et l'octave de la fête (le huitième jour après la fête).

Sermon, chapelet et salut à 7 h. 30 le soir tous les jours de l'octave.

Les pèlerinages pour la paix sont nombreux cette année

Le mois de septembre marquera la première année du conflit mondial. Dans la province de Québec, trois grands pèlerinages: ceux des diocèses de Sherbrooke et de Valleyfield à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 7 septembre et celui des paroisses de Danville, Victoriaville, Warwick au Cap Madeleine, marqueront la fin des nombreuses visites et des prières publiques faites aux différents sanctuaires de la province de Québec en faveur de la paix et de la victoire des Alliés.

Un guide illustre

C'était quelques années après la Grande Guerre, non loin de l'Hôtel des Invalides. Un soldat aveugle, qui tâtait le trottoir avec sa canne, plein d'hésitation, appela un passant à son aide.

—Pardon, lui demanda-t-il, suis-je devant l'Institut des blessés? C'est la seconde fois que je m'y rends et je ne m'oriente pas encore très bien.

—Vous en êtes tout près, dit le passant. Du reste je vais vous mener.

L'aveugle et son guide bénévole passent la porte. Le bon Samaritain dit au concierge:

—Accompagnez donc cet homme à la section des aveugles.

L'autre, un peu bourru et d'humeur peu obligeante ce jour-là, grommelle:

—Accompagnez-le vous-même. Passez la voûte, au fond de la cour.

Le guide charitable pousse la complaisance à conduire son protégé jusqu'au bout. Puis, repassant devant le guichet du concierge:

—Ne pourriez-vous pas, lui demande-t-il, témoigner un peu plus d'obligeance aux aveugles?

—Ils sont trop; je n'ai pas le temps, gronde le guichetier.

—C'est pourtant votre devoir de les aider. J'en trouve bien le temps, moi...

Et le concierge, penaud, de reconnaître, dans ce civil complaisant, le maréchal Foch lui-même.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

LOUABLE MESURE

La Commisson des prix et du commerce en temps de guerre a remis aux journaux, récemment, le texte suivant:

"Dans l'accomplissement du devoir qui lui a été imposé par le Parlement de veiller à ce qu'aucun avantage ne soit tiré de la taxe de guerre relative au change pour exploiter les consommateurs, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a complété l'expédition de près de 40,000 lettres aux fabricants, importateurs et distributeurs de marchandises domestiques et importées au Canada. La lettre cite en entier l'article de la récente législation qui fait de la Commission l'autorité dirigeante pour son application et attire l'attention sur les peines attachées aux infractions à la loi. Elle indique de plus la nature des renseignements qui peuvent être exigés en tout temps des industriels ou des importateurs par la Commission et sollicite la coopération de toutes les classes de citoyens afin d'obtenir le fonctionnement honnête et juste de cette toute récente forme d'impôts en temps de guerre".

Autour de la Ferme

Préparons la terre

L'égouttement

Quand les récoltes s'achèvent à la campagne il est temps de songer à préparer la terre pour les prochaines semences. Ces travaux d'automne, bien exécutés, ont pour résultat d'exiger moins d'entretien du sol au cours de l'année et de donner un meilleur profit en récoltes et en argent. A cause de ces avantages nous devons accorder à la préparation de nos sols toute l'attention qu'elle mérite.

Il est sage de faire des labours à l'automne, mais, avant de pratiquer cette opération culturale, le bon sens demande qu'on s'occupe tout d'abord de l'égouttement du sol. Un excès d'eau est aussi nuisible aux cultures qu'une sécheresse de longue durée. On ne saurait jamais trop insister sur ce point.

Sur la majorité de nos terres on trouve toujours des coins qui souffrent d'un mauvais égouttement. Ici c'est un fossé qui, obstrué par des herbages, ne peut plus assainir le sol à travers lequel il serpente. Là c'est un drain qui s'est effrondré et qui empêche l'eau de s'écouler normalement. Ailleurs c'est une baissière qui se tient toujours fraiche.

Je n'ai pas l'intention de démontrer la manière de creuser un fossé ou de confectionner un drain. Tout cultivateur, au courant de son affaire sait qu'un fossé droit, large et à bords évasés est celui qui rend les meilleurs services. Je veux insister cependant sur les nombreux avantages d'un bon égouttement. Lorsqu'une terre est bien assainie soit par des fossés ouverts ou des drains souterrains:

1. Les travaux peuvent s'y exécuter plus facilement.
2. Le sol est plus aéré et il se réchauffe plus vite au printemps.
3. Les engrais chimiques et les amendements calcaires seront mieux utilisés.
4. Les plantes légumineuses (trèfle, luzerne) ont plus de chance de résister aux gels de l'hiver.
5. La récolte sera toujours plus forte et de meilleure qualité.

Ces quelques raisons doivent nous inciter à surveiller davantage ce point de génie rural: l'égouttement du sol. Gardons pour acquis que l'assainissement du terrain est la première besogne à effectuer sur une terre ou sur un champ car il est inutile de cultiver économiquement un sol mal égoutté.

Labour d'automne

Les labours, par leurs raies et leurs rigoles, servent aussi à assainir un sol, mais leur but principal c'est de retourner des bandes de terre qui seront ameublées et travaillées de façon à recevoir une semence et à permettre la croissance normale des plantes.

Y a-t-il des avantages à faire les labours à l'automne? Oui.

1. Parce que le sol peut être ensemencé plutôt au printemps.
2. La terre sera ameublie plus efficacement par la pluie, la neige, le gel et le dégel.
3. Le cultivateur a plus de temps à sa disposition pour faire un beau labour à l'automne.
4. C'est le moyen de détruire plusieurs insectes et larves qui passent l'hiver dans la terre.
5. Il n'est pas nécessaire d'attendre que le sol soit dans les meilleures conditions pour labourer à l'automne car il aura le temps de se "refaire" avant les semailles.

Il faut prendre soin toutefois de nettoyer les raies et les rigoles, afin de permettre à l'eau de neige de s'écouler rapidement vers les fossés et les décharges. Les sols lourds qui baignent dans l'eau durcissent et, au printemps, leur ameublissement est rendu beaucoup plus difficile.

Organiser les travaux de la ferme de façon à les exécuter avec méthode c'est faire preuve d'homme sage et prudent. De ce temps-ci préparons les pelles et la charrue afin de pratiquer, dans un avenir rapproché, deux nobles besognes d'automne: l'égouttement des sols humides, et le labour profond en terre grise et franche.

Jean BLANCHET.
—(La Terre de Chez Nous).

Sucre canadien

Dix raffineries ont fonctionné au Canada en 1939; dont trois dans l'Ontario, deux dans le Québec, deux dans l'Alberta, et une dans chacune des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Britannique. La production a beaucoup augmenté en 1939; la production totale de sucre de toutes sortes s'est montée à 1,156,586,834 livres, en augmentation de 113,124,220 livres sur la production de 1938. La production de canne à sucre a augmenté de 86,817,724 livres pour atteindre un total de 987,266,491 livres, l'augmentation en sucre de betterave a été de 26,306,496 livres, atteignant un total de 169,320,343 livres. Le sucre granulé constitue environ 85 pour cent de la production totale de sucre.

La production de la betterave à sucre augmente

La production de betteraves à sucre ainsi que de sucre raffiné de betterave au Canada est allée en augmentant en ces dernières années. La récolte de betteraves à sucre de 1939 se montait à 586,444 tonnes évaluées à $4,417,372, contre 498,102 tonnes en 1938 évaluées à $3,403,635, une augmentation de 88,342 tonnes pour le volume et de $1,013,737 pour la valeur. En 1937 la production était de 422,152 tonnes, évaluées à $2,825,006.

L'étendue ensemencée en 1939 était de 59,603 acres contre 45,322 acres en 1938 et 46,669 en 1937. L'étendue de 1937 et 1938 a été dépassée en 1935 (51,985 acres) et en 1936 (52,748 acres), mais en 1934 il ne s'est planté que 38,495 acres. Sauf ces exceptions la courbe ascendante a été maintenue depuis 1918 et l'étendue et la valeur de 1939 sont les plus élevées que l'on ait jamais enregistrées.

La production de sucre de betteraves raffiné accuse une augmentation correspondante. Cette production qui était de 143,013,847 livres, évaluées à $6,001,380 en 1938, est passée à 169,320,343 livres, évalués à $8,063,332 en 1939. De toutes les années dernières celle de 1936 est l'année qui se rapproche le plus de 1939, la valeur était de $6,103,264; c'est la plus haute que l'on ait enregistrée depuis 1918.

Semez l'herbe de pelouse de bonne heure à l'automne

Beaucoup de propriétaires ignorent peut-être que l'on peut établir des pelouses au commencement de l'automne. Les semailles de printemps réussissent souvent mal quand elles ne sont pas faites de très bonne heure. Les graminées ne prennent pas un développement suffisant pour résister aux chaleurs de l'été ou tenir tête aux mauvaises herbes. Par contre, une pelouse bien faite, ensemencée de bonnes espèces au commencement de l'automne, s'établit solidement et est en état de pousser rapidement le printemps suivant. Un gazon de ce genre résiste aux mauvaises conditions de la mi-été beaucoup mieux qu'un gazon établi au printemps.

Les semailles d'automne sont spécialement importantes pour les pelouses ombragées par des arbres à feuilles caduques car ces pelouses reçoivent une quantité abondante de lumière du soleil en automne et au printemps, lorsque les arbres ont perdu leurs feuilles ou qu'ils ne les ont pas encore. On fera bien de semer assez tôt pour que l'herbe ait le temps de bien s'enraciner avant que la terre gèle. A la ferme expérimentale centrale à Ottawa, l'époque habituelle pour les semis d'automne est pendant les deux dernières semaines d'août. Toutes les plaques dénudées et minces sur les pelouses peuvent aussi être réensemencées à cette époque.

Il est possible d'établir une pelouse en automne et de compléter les phases de la préparation, à l'exception des toutes dernières phases, avant que la terre gèle. La fertilisation, la préparation du sol et l'ensemencement peuvent se faire sans retard dès que la terre peut être travaillée au printemps. Pour tous renseignements sur l'établissement et le soin des pelouses, s'adresser à la Division des plantes fourragères, ferme expérimentale centrale à Ottawa.

L'élevage des moutons

De 40,000 à 50,000 agnelles sortant des grands herbages seront offertes en vente cet automne dans les provinces de Saskatchewan et d'Alberta. Toutes celles qui pèsent de cinquante à soixante-dix livres et qui ne sont pas achetées pour la reproduction seront vendues à des nourrisseurs, pour l'engraissement et l'abatage. Ce stock que l'on peut acheter à un prix qui ne dépasse que légèrement celui des autres agneaux est une source excellente de sujets reproducteurs. On peut les nourrir économiquement pendant le premier hiver au moyen de foin et de quelques grains et elles sont prêtes à l'accouplement au commencement de l'année suivante, comme brebis d'un an. Ce sont pour la plupart des brebis de souche Rambouillet ou résultant des premiers croisements avec des agneaux Southdown, et lorsqu'elles sont accouplées aux béliers généralement vendus par les éleveurs de races pures, elles produisent d'excellents agneaux de consommation.

Le rapport du comité sur les moutons de la conférence fédérale-provinciale tenue dernièrement à Ottawa disait en partie ce qui suit:

"Il semble que les éleveurs qui gardent des moutons auraient tout avantage à renforcer leur troupeau en y ajoutant quelques brebis à l'automne de cette année. Ceux qui n'en gardent pas mais qui ont les facilités nécessaires d'alimentation et de logement, devraient se former un petit troupeau afin de pouvoir faire leur part pour satisfaire à la demande de laine".

On peut acheter de la plupart des éleveurs établis sur les ranches ou les grands herbages de l'Ouest des wagons à deux ponts contenant environ trois cents agnelles. Un de ces wagons serait suffisant dans la plupart des cas pour former de quinze à vingt petits troupeaux dans l'Est du Canada. Pour plus amples détails s'adresser à A.-A. MacMillan, Service de Production, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa; G. S. Herringer, secrétaire, Association des producteurs de laine du sud de la Saskatchewan, Maple Creek, Sask., ou à W. S. Benson, secrétaire, Association des producteurs de laine du sud de l'Alberta, Lethbridge, Alberta.

L'étude des problèmes des pâturages

L'amélioration du pâturage est l'un des grands problèmes agricoles au Canada. La Division des plantes fourragères du Service des fermes expérimentales fédérales donne une attention toute spéciale à la récolte d'espèces pures et aux mélanges de graminées et de légumineuses, leur productivité, leur succulence, leur valeur nutritive, leur caractère agressif, leur résistance à la paissance et l'effet exercé sur elle par les engrais chimiques. Les pâturages annuels et supplémentaires sont comparés par l'emploi à la mi-été lorsque les pâturages permanents sont tombés au plus bas niveau de production.

Le trésor du paysan

"La campagne est la plus sûre garantie de la survivance de la langue et des traditions ancestrales et glorieuses. Je me suis rendu compte de cette puissance de conservation en visitant certaines parties de la France paysanne, de la Vendée, de la Bretagne, de l'Anjou, etc., où malgré les révolutions, les changements de régimes et les persécutions violentes, les traditions religieuses héroïques d'autrefois, c'est-à-dire celles de chez nous, subsistent encore avec un charme incomparable. Je les ai connus et je les ai aimés ces pays de France dont les nôtres sont l'image. Je l'entends encore cette réflexion de l'un d'eux à qui l'on proposait d'aller dépenser ses rentes à la ville: "Je ne serai pas heureux loin du berceau et du tombeau de ma famille et privé de la vue de ce sol, où tout me parle de mes aïeux. Je ne connais rien de comparable aux longues soirées d'une causerie familiale, au milieu d'une famille unie". L'agriculture a été conservatrice de ces coutumes traditionnelles qui ne peuvent vivre que sur la terre natale, en face des horizons familiers, et qui s'étiolent et meurent à la ville".

Georges BOUCHARD.

Le rassemblement des rennes montre une augmentation du troupeau

OTTAWA — Avec une augmentation de 1,486 jeunes, le plus grand nombre enregistré jusqu'ici, le principal troupeau de rennes du Canada comprend maintenant plus de 5,000 animaux, selon un rapport du rassemblement annuel reçu au ministère fédéral des Mines et des Ressources, à Ottawa. On accuse chaque année un accroissement graduel dans le nombre de naissances depuis que le troupeau primitif de 2,370 têtes a été amené de l'Alaska en 1935. Le groupement cette année a été complété en quatre jours, tout le troupeau ayant été placé dans des enclos, examiné, compté et classé. On a choisi le surplus d'animaux pour être abattus plus tard au cours de l'année lorsque la viande sera de première qualité. Le rassemblement annuel du troupeau du gouvernement sur la réserve de rennes se fait dans la zone de pâturage d'été sur l'île Richards, à une faible distance du littoral arctique.

Un deuxième troupeau, sous la surveillance du gouvernement, se trouve dans le voisinage de la rivière Anderson, à environ 150 milles à l'est de la réserve de rennes. Il a été commencé en décembre 1938, lorsque environ 950 rennes ont été séparés du troupeau principal et placés sous l'administration indigène avec un surveillant du gouvernement. A cause de l'absence des facilités d'enclos réguliers, on ne rassemble pas le troupeau indigène à une date fixe, mais lorsqu'une occasion favorable se présente, on construit des barrières temporaires et les animaux sont alors comptés et marqués. Le premier groupement de ce troupeau a été fait en août 1939, alors que les animaux se chiffraient à 1,200 environ, et avec l'accroissement des naissances en 1940, on estime qu'il doit maintenant comprendre à peu près 1,600 têtes.

On prend des mesures actuellement en vue d'établir un deuxième troupeau indigène dans la région de la rivière Horton, à 100 milles approximativement à l'est du précédent. Ces animaux seront pris du troupeau principal en novembre, et seront amenés dans leur nouvel habitat où, sous la surveillance du gouvernement, ils seront confiés à l'administration indigène. L'établissement de ce deuxième troupeau indigène est un autre progrès accompli dans le plan du gouvernement en vue d'établir des aires d'élevage de rennes parmi la population esquimaude.

Le Duc de Windsor aux îles Bahama

On voit ici M. W. K. Moore, président du conseil législatif de Bahama, souhaitant la bienvenue au duc de Windsor dans le palais législatif de Nassau, la capitale, lors de son arrivée en qualité de gouverneur. La duchesse se tient à gauche du duc.

La chimie et la culture

Par la production des insecticides, des fongicides et des herbicides au Canada, la chimie fournit le moyen de combattre beaucoup d'insectes destructeurs et de maladies qui affectent les plantes, les animaux et hommes, et de réduire également le nombre des mauvaises herbes, dit le Dr J. M. Swaine, directeur du Service scientifique au Ministère fédéral de l'Agriculture. Les grandes quantités d'insecticides et de fongicides employées chaque année en agriculture fournissent une preuve de leur valeur.

La faune des parcs nationaux

OTTAWA — La faune a continué de se multiplier dans les parcs nationaux du Canada au cours de l'année terminée le 31 mars 1940, annonce le Ministère fédéral des Mines et des Ressources. Dans les parcs des lacs Waterton, de Banff, de Jasper et de Prince-Albert, les orignaux regagnent sans cesse le terrain qu'ils avaient perdu, alors que la colonisation les menaçait d'extinction. Le nombre des élans augmente aussi, et on en voit particulièrement le long de la nouvelle route Banff-Jasper. Les autres gros gibiers se comportent également d'une façon satisfaisante, et certaines espèces, telles que la gelinotte à collier, le lièvre et la martre, dont le nombre fluctue périodiquement, sont à l'heure actuelle au sommet de leur cycle.

Le recensement du gibier dans les grands parcs panoramiques et récréatifs est impossible, à cause de la grande étendue des régions où les animaux peuvent errer, mais on peut estimer le nombre des animaux enfermés dans les enclos des parcs nationaux à 1,160 bisons, 575 orignaux, 116 élans, 70 antilopes et 33 cerfs-mulets, sans compter un certain nombre de cerfs à queue blanche, de chèvres des Rocheuses et de yaks.

Evidemment

—Peuh! tu souffres des dents; si c'étaient les miennes, il y a longtemps que je les aurais fait arracher.

—Moi aussi! si c'étaient les tiennes!

Les ressources forestières du Canada

Le Canada possède environ 492 millions d'acres de forêts d'où nous pouvons tirer du bois marchand de la taille et de la qualité voulues. Sur à peu près la moitié de cette immense étendue les arbres sur pied ont atteint des dimensions utilisables; le reste et recouvert de jeunes peuplements. Une partie du bois assez âgé n'est pas accessible pour le moment; on estime, toutefois, que les zones accessibles à l'exploitation économique comptent 170,000 millions de pieds cubes de bois debout. Ce volume, exprimé en termes d'unités commerciales, représente 245,000 millions de pieds (mesure de planche), de billes de sciage, plus 1,000 millions de cordes de bois plus menu qui s'adapte à l'usage comme bois à pâte, bois de soutènement et bois de chauffage. Plus des trois quarts du volume global sont formés d'essences tendres, y compris les épinettes, les pins, les vrais sapins, le sapin ou pin de Douglas, la pruche, le cèdre et autres.

Deux espèces canadiennes ont une valeur exceptionnelle pour l'avionnerie. Lépinette de Sitka, qui croît uniquement sur la côte occidentale de la Colombie-Britannique et dans deux Etats américains du Nord-Ouest, est reconnue depuis longtemps comme source du meilleur bois trouvable pour ces constructions. Le merisier qu'on trouve dans les provinces de l'Est, est l'espèce préférée pour le contre-plaqué dont on se sert dans la fabrication des avions. Les autorités prennent des mesures vigoureuses en vue d'assurer une provision adéquate, suffisant à toute demande possible, de ces deux bois.

L'industrie canadienne du bois produit normalement chaque année entre 3,000 et 4,000 millions de pieds (mesure de planche); ce rendement, toutefois, peut-être relevé sans qu'il soit nécessaire d'augmenter nos installations mécaniques. Depuis l'ouverture des hostilités on a expédié au Royaume-Uni de fortes quantités de bois de sapin de Douglas; en outre on a reçu d'autres commandes considérables pour ce produit. Aux provinces maritimes on est à produire de grandes quantités de bois de soutènement pour les mines de l'Angleterre; ce produit est plutôt nouveau pour l'industrie canadienne.

Notre industrie de la pulpe et du papier produit une grande variété de pâtes et de papiers tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation. Son principal produit est le papier-journal, qui se vend en majeure partie aux Etats-Unis. Ces exportations de papier-journal constituent une des grandes sources dont le Canada tire le numéraire américain, d'une importance si vitale pour l'achat d'avions et d'autre matériel de guerre chez nos voisins. En sus de remplir toutes les commandes de sa clientèle américaine l'industrie canadienne parvient à fournir un volume considérable de pulpe et de papier, y compris du papier-journal, au Royaume-Uni et à d'autres pays de l'Empire.

Pour autant qu'on puisse arriver à une approximation raisonnée on peut dire que la quantité de produits forestiers que le Canada peut fournir au Royaume-Uni pour la durée de la guerre n'est limitée que par le tonnage des bâtiments disponibles pour le transport de ces produits.

Les édifices parlementaires bombardés à Berlin

NEW-YORK — D'après des rapports de la British Broadcasting Corporation, captés le 27 août par la National Broadcasting Company, les aviateurs britanniques ont pénétré, la nuit du 26 au 27, jusqu'au dessus du coeur même de Berlin, bombardant les édifices du gouvernement naziste en bordure de la célèbre Wilhelmstrasse.

Encouragez nos annonceurs

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Août	Lundi 26	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30	Samedi 31
BLE						
Nord No 1	72⅛	72⅜	72⅜	72⅜	72⅝	72⅝
Nord No 2	69⅞	70	70⅛	70⅛	70⅛	70⅛
Nord No 3	66⅜	66⅞	66⅞	66⅞	66⅞	66⅞
No. 4	62⅜	62⅜	62⅞	62⅞	62⅞	62⅞
No 5	58⅜	58⅜	58⅜	58⅜	58⅜	58⅜
No 6	56⅜	56⅜	56⅜	56⅜	56⅜	56⅜
Fourrage	52⅜	52⅜	52⅜	52⅜	52⅜	52⅜
Sur voie net	71⅛	71⅛	71⅛	71⅛	72	72
No 1 Durum	63⅜	63⅜	63⅜	63⅜	64⅜	64⅜
No 2 Durum	63⅛	63⅛	63⅛	63⅜	64⅛	64⅛
No 3 Durum	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞	62⅜	62⅜
Inf. Nord 1	70⅛	70⅜	70⅜	70⅜	70⅜	70⅜
Inf. Nord 2	67⅜	67½	67⅜	67⅜	67⅜	67⅜
Inf. Nord 3	63⅜	63⅞	63⅞	63⅞	63⅞	63⅞
Charbonneux 1	67½	67⅜	67⅜	67⅜	67⅜	67⅜
Charbonneux 2	64⅞	65	65⅛	65⅛	65⅛	65⅛
Charbonneux 3	61⅜	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞
Rej. Nord 1	64⅛	64⅜	64⅜	64⅜	64⅜	64⅜
Rej. Nord 2	62⅛	62⅛	62⅜	62⅜	62⅜	62⅜
Rej. Nord 3	59⅞	60⅛	60⅛	60⅛	60⅛	60⅛
Printemps 1	60⅜	60⅜	60⅜	60⅜	60⅜	60⅜
Printemps 2	57⅜	57⅜	57⅜	57⅜	57⅜	57⅜
Printemps 3	54⅜	54	54⅜	54⅜	54⅜	54⅜
AVOINE						
C.W. No 2	28	28⅛	28	28	28⅜	28⅛
C.W. No 3	26½	26⅝	26½	26⅛	27⅛	26⅞
Fourrage No 1	26	25⅞	25⅝	26	26⅝	26⅛
Fourrage No 2	23½	23⅝	23½	23⅛	23⅞	23⅝
Fourrage No 3	21½	21⅝	21½	21⅛	21⅞	21⅝
Sur voie net	27⅜	27½	27⅜	27⅜	27¾	27¼
ORGE						
C.W. 6 rangs	33⅛	33⅜	32⅞	32½	32⅞	32⅜
Fourrage No 1	33	32⅞	32⅜	32¼	32⅜	32⅜
Fourrage No 2	32⅛	32⅜	31⅞	31⅜	32⅛	31⅞
Fourrage No 3	31⅜	31⅜	31⅛	31	31⅜	31⅛
Sur voie net	32⅞	33	32⅛	32¼	32⅜	32⅜
LIN						
C.W. No 1	133¼	133⅜	133	133	134	133
C.W. No 2	127⅜	127⅜	127⅛	127⅛	128⅛	127⅛
C.W. No 3	119⅜	119⅜	119½	119⅛	120⅛	119⅛
C.W. No 4	108⅜	108⅜	108½	108⅛	109⅛	[illegible]
Sur voie net	131⅜	131⅜	131⅜	131⅜	132⅜	131⅜
SEIGLE						
C.W. No 2	41⅜	42⅛	42	41⅜	41⅛	41⅛
C.W. No 3	37¼	37⅞	37½	36⅞	36⅛	36⅛
C.W. 2 rej.	33¼	33⅜	33½	32⅜	32⅞	32⅞
C.W. No 4	35⅜	36⅛	36	35¼	35⅜	35⅜
Ergot rej. X	31⅜	32¼	32	31¼	31⅜	31⅜
Sur voie net	41⅛	41⅛	41⅜	40⅜	40⅞	40⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Octobre	73⅜a	73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a
Déc.	74⅜a	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a
Mai	......	......	......	......	......	......
AVOINE						
Octobre	28½	28⅝	28½	28½	28⅞	28⅜
Déc.	27	27	26⅞	26¾	27¼	26⅝
Mai	28⅛	28¼	28⅛	27⅞	28⅛	27⅞
ORGE						
Octobre	34½	34⅜	34⅛	33⅜	33⅞	33⅞
Déc.	34	34	33⅜	33⅜	33⅛	33⅛
Mai	35¼	35¼	34⅜	34½	34⅜	34⅛
LIN	133⅜	133⅜	133½	134⅛	133½	133⅛
Octobre	132	133½	132⅛	132½	132½	132⅛
Déc.	136	137½	135½	136½	136½	136½
Mai						
SEIGLE						
Octobre	42⅜	43⅛	43	42¼	42⅜	42⅜
Déc.	43¾	43⅜	43⅛	42⅜	43⅛	43⅛
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

La Ferme des Pins

(Harry Bernard)

Editeur: l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières — Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal



Robertson avait l'air d'une épave; il n'avait personne à qui confier sa peine. Ses enfants lui semblaient des étrangers. Il leur en voulait presque d'accepter avec froideur, la brusque disparition de Miss Parker. Ils étaient indifférents au fait qu'elle était la dernière Anglaise à Upton. Tout l'hiver se passa à broyer du noir.



Un soir, seul avec Robert, le fermier lui confia qu'il avait trouvé Jack Stillson. "J'l'avais pas r'vu depuis quinze ans, ajouta le père. Il était autrefois de par icitte". Cette fois encore, Robert ne sembla pas comprendre sa pensée. Aussi le fermier coupa court en disant: "Va te coucher, c'est mieux. Il est neuf heures et demie."



Robert raconta l'incident à son aîné. Ce dernier nota que le père était plus expansif avec son jeune frère qu'avec lui. Les choses se compliquaient... se gâtaient. Georges ne voyait qu'une solution: il s'en irait avec lui. La seule pensée de ce départ lui brisait le coeur. Il travaillerait pour Madeleine... et reviendrait la chercher.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Sainte-Amélie

Le mercredi 21 août, les paroissiens de Ste-Amélie voyaient se réaliser leurs désirs. C'est que nous avons des Soeurs maintenant à Sainte-Amélie: deux Soeurs Oblates, notre directrice et principale de l'école, Soeur Marie de l'Incarnation, et sa compagne dans l'enseignement, Soeur Marie du Saint-Sacrement.

Il y a déjà longtemps que nous prions pour avoir des religieuses parmi nous, à dire vrai, depuis l'ouverture de cette paroisse. Avec anxiété nous les attendions, à bras ouverts nous les recevons, avec continuation de prières et donnant de la marge à la Providence nous vivons dans l'espoir qu'elles fonderont chez nous un pensionnat.

Baptêmes

Louis Debeuckelaere, fils de M. et Mme Charles Debeuckelaere, né le 3 août. Le parrain et la marraine furent Julien Cottyne et Julie Debeuckelaere.

Marie-Paula Pelletier, fille de M. et Mme Israël Pelletier. Malheureusement, sa vie ne nous appartenant pas, ses jours ne furent pas longs parmi nous; elle est morte deux jours après son baptême.

Joseph-Jean Peters, fils de M. et Mme Peters, baptisé le 6 juillet. Le parrain et la marraine furent Jules et Françoise, frère et soeur de l'enfant.

• • •

Nous regrettons beaucoup le départ de Mme Vachon, la mère de M. le curé, bonne et sincère chrétienne, charitable et toujours si gaie. Elle est maintenant chez une de ses filles dans la Saskatchewan, à Mankota. Nous lui souhaitons bonne santé et si possible un prompt retour à Sainte-Amélie.

• • •

Les battages sont en marche, les résultats ne sont pas extraordinaires, mais tous sont satisfaits, car en somme, c'est de Dieu que nous recevons le tout ou le peu que nous récoltons.

Saint-Eustache

Encore une petite correspondance pour vous dire que nous avons une bonne récolte de blé. Nous espérons encore pouvoir la vendre, si nos gouvernants considèrent cette question assez sérieuse pour devoir s'en occuper. On s'occupe de préparer la guerre aux ennemis de la démocratie et de la chrétienté. Mais pense-t-on qu'un des grands moyens de préparer la victoire, c'est de récompenser pour leur travail ceux qui sont sur la première ligne de notre champ de bataille, je veux parler des cultivateurs. Que nos cultivateurs cessent de récolter les millions de minots de blé qui font partie de notre richesse nationale, et le sort de nos armées sera certainement bien incertain. Et si on ne trouve pas de marché pour nos céréales, les cultivateurs de tout l'Ouest, et du Manitoba en particulier, seront dans l'impossibilité de faire honneur à leurs obligations. Ils ne pourront même pas payer leurs taxes. Alors nos municipalités seront acculées à la banqueroute, nos écoles fermeront leurs portes faute d'argent, et tout le commerce, qui met de la vie dans le pays et qui aide ainsi à préparer la victoire, deviendra vite dans un état voisin de la mort. On meurt de faim en Europe parce qu'on ne peut importer le blé et la farine du Canada, et l'Ouest canadien aura l'air d'un immense cimetière où on ensevelit et enterre tout vivants nos soldats-fermiers, dans nos millions de boisseaux de blé rendus inutiles et même nuisibles faute de marché. La question du blé est donc une question vitale pour la nation canadienne toute entière.

Le gouvernement ou l'homme d'Etat qui ne tardera pas à régler cette question fera oeuvre patriotique par excellence. Nous espérons et nous attendons avec un peu d'impatience, une décision d'Ottawa et de Winnipeg, qui nous donnera justice et nous apportera le droit de vivre et le salut.

Saint-Norbert

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons vu partir M. l'abbé de Ruyck. Attaché à la paroisse depuis quatre mois, son grand zèle et son dévouement avaient déjà gagné bien des coeurs. Il est parti à N.-D. de Lourdes seconder le R. P. Champagne. Nous lui souhaitons bien du succès et nous sommes persuadés qu'il fera beaucoup de bien.

• • •

Mlle Jeanne d'Arc de Moissac est arrivée enchantée de son voyage en Alberta et en Saskatchewan où elle a visité des parents et des amis.

• • •

Mme Norbert Lemire est revenue d'un long voyage dans la province de Québec, accompagnée de son frère, M. l'abbé Senez, curé de Somerset. Ils ont visité des parents et des amis que Mme Lemire n'avait pas vus depuis longtemps.

• • •

Cette semaine a lieu l'ouverture des classes au Couvent et à l'Institut Collégial.

Nos félicitations au jeune Henri Lemaire, élève du Grade XI. A quinze ans, il vient de subir avec honneur l'épreuve des examens et a mérité une bourse du Département d'Education.

(GLANEUSE).

Lorette

Décès

La paroisse de Lorette a eu à déplorer plusieurs décès d'adultes depuis deux mois. Le dernier en date est celui de Camille Henri, doyen d'âge de nos hommes, décédé le 25 août, âgé de 90 ans et 9 mois ½. Epoux, en secondes noces d'Adèle McDougall. (Il avait marié en premières noces, 1883, Virginie Lagimodière).

Lui survivent, outre son épouse, deux fils, Guillaume et Joseph et une fille, Henriette (Mme Alex. Gauthier). M. Henri et son ami défunt Agénor Dubuc, furent, dit-on les premiers Canadiens à prendre des terres à Lorette.

Assistaient au choeur, MM. les abbés E.-B. Rocan, curé de Ste-Agathe, et Adélard Couture, de Saint-Boniface. Au temps où M. Rocan, père, tenait la première boucherie ouverte à Winnipeg, M. Henri travaillait pour lui et s'était attaché au jeune Elie, bambin de quatre ou cinq ans, devenu le curé actuel de Sainte-Agathe. Les deux familles demeurèrent toujours amies. M. Henri était le grand-oncle maternel des abbés Couture. M. l'abbé Rocan fit la levée du corps, M. le curé chanta le service.

Naissances

Quatre nouveaux-nés dans la paroisse durant le mois d'août.

Martignoli: Cécile-Marie-Géraldine, enfant d'Emilio Martignoli et d'Angelia Tullio, née le 31 juillet, baptisée le 4 août. Parrain Gérard Laurin, marraine, Noémie Martignoli.

Palchitski: Joseph-Hector-Edouard, né le 3 août du mariage de William Palchitski et d'Hélène Demarcke. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Demarcke.

Ross: Rachel-Léa-Gabrielle-Marie, née le 21 du mariage de Thuribe Ross et de Léa Gauthier. Parrain et marraine, Alfred Gauthier et son épouse Irène Ross.

Mireault: Marie-Donalda-Luciana-Angélina, née le 21 du mariage d'Arsène Mireault et d'Alice Manaigre. Parrain et marraine, Donat Manaigre et Emma Mireault.

Exposition

L'exposition annuelle des produits de ferme: Animaux, volailles, grains, jardinages, etc., de nos Clubs de Jeunes aura lieu jeudi le 5, dans l'après-midi. Jusqu'à présent ces expositions ont été un vrai succès, et pendant plusieurs années nos jeunes ont remporté la coupe, qui est le trophée accordé à la meilleure exposition du genre, dans le district. Espérons que l'exposition de 1940 ne sera en rien inférieure à celles des années passées.

Mariapolis

Le 8 septembre, à 10 h., bénédiction solennelle par Mgr Jubinville, de trois autels (composition rigalico) installés au cours de l'hiver. Cette bénédiction sera suivie d'une grand'messe, chantée par Mgr le grand vicaire, ayant comme diacre et sous-diacre le R. P. Jubinville, O.M.I., du Sacré-Coeur et M. l'abbé Joseph Bellavance, de Transcona.

Les sermons en français et en anglais seront donnés respectivement par le Père Jubinville et M. l'abbé A. Benoit, de Saint-Malo.

Les trois premiers de ces prêtres sont des co-paroissiens de M. le curé, le quatrième a été son protecteur.

Cette fête sera une belle occasion pour les gens de la montagne de venir voir nos autels neufs, s'asseoir sur nos bancs si confortables, à condition cependant d'arriver tôt car il n'y aura pas de bancs pour tous. Il est donc entendu que vous serez des nôtres le 8 septembre prochain, pour la cérémonie de 10 h. et la messe qui suivra.

Aubigny

Fête intime

Le dimanche 18 août, avait lieu à la demeure de M. et Mme Charles Roy, deux fêtes qui resteront toujours pour la famille un souvenir heureux. En premier lieu on fêta le mariage de M. Albert Roy avec Mlle Isabelle Bonin, fille de M. et Mme Z. Bonin, de Ste-Rose-du-Lac.

Pour donner suite à cette fête de famille, les jeunes gens de la paroisse se réunirent pour fêter le départ de M. David Roy qui, bientôt, doit entrer au Séminaire.

A cette double fête de famille, on ne manqua pas de composer de jolies chansonnettes appropriées pour les deux circonstances. Nous voulons remercier nos deux poètes, F. Verreault, de St-Norbert, et Télesphore Robert, d'Aubigny, pour avoir su chanter en termes joyeux le mariage et le départ de nos deux jeunes paroissiens.

M. David Roy, très ému, eut peine à remercier ses bons amis de classe du souvenir qu'ils voulurent lui présenter. Pour combler tout, le soir, d'autres amis, les collégiens, vinrent lui faire une petite fête d'adieu. On chanta beaucoup et on rit davantage. Le seul regret fut que tous ne purent rester ensemble plus longtemps et que ces bons amis de l'après-midi ne purent revenir le soir encore fêter le héros du jour.

A nos deux jeunes mariés nous souhaitons de longues années de bonheur.

N.-D. de Lourdes

Le dimanche 25 août, nous avions, à 8 h. 30 du soir, à la salle paroissiale, la visite de quelques membres de l'exécutif de l'Association d'Education du Manitoba.

Prirent successivement la parole, M. le docteur Galliot, président de l'assemblée, M. Marion, président de l'Association, qui nous montra le rôle de cette belle oeuvre française: oeuvre que la France actuelle comprenait et voulait encourager à vivre puisque le gouvernement venait d'envoyer un chèque de 125 dollars (5,000 francs). Ce beau geste de la France qui souffre envers les Canadiens de langue française est plus éloquent et émouvant que n'importe quel discours. M. l'avocat Alexandre Bernier nous parla de nos droits au Manitoba, droits plus étendus que nous ne le pensions. M. Raymond Bernier dirigea un questionnaire sur la marche de l'Association dans la paroisse. L'assemblée était peu nombreuse mais se montra très intéressée.

• • •

Les élèves de l'école de Lourdes ont eu un beau succès scolaire: Rita Fradin et Marie-Blanche Gaborieau ont gagné une bourse pour le cours de 12e grade par correspondance.

Marcelle Meyer a obtenu une école à Baie Saint-Paul, ce qui lui permettra l'an prochain de faire son école normale. Félicitations et bons voeux de succès.

• • •

Mlle Andrée Galliot est partie, vendredi dernier, reprendre ses cours en Californie.

• • •

Mlle Simonne Delaquis est partie, vendredi également, reprendre sa classe à Saint-Norbert.

• • •

Réginald Champagne, après avoir passé quelques mois parmi nous est parti jeudi pour préparer sa rentrée au Collège de Saint-Boniface.

• • •

Suzanne et Henri Bergeron sont revenus vendredi du Congrès jaciste de Sherbrooke, P.Q. Ils sont enchantés de leur voyage.

• • •

Mme Jean Fauchères et ses enfants sont venus en visite chez M. et Mme Pierre Delaquis.

• • •

M. et Mlle Lancelin, M. et Mme Bouvron, Mlle Borelli, sont venus le dimanche 25 août, en visite chez M. et Mme Gustave Ragot.

• • •

Pierre Chammartin a été emmené vendredi soir à l'hôpital de Carman pour subir une opération d'appendicite.

• • •

Mme Girado, née Brisson, est décédée dernièrement au Brésil.

• • •

Jeudi 5 septembre, à 8 h. 30 du soir, soirée spéciale de cinéma avec deux grands films au programme: "Radio Ranch", film de cow-boy avec Gene Autry si aimé et apprécié des jeunes et des amateurs de "cow-boys".

"Cipher Bureau", film d'espionnage avec Léon Ames et Joan Woodbury, film très intéressant et captivant. Donc à jeudi prochain à la salle paroissiale!

Sainte-Agathe

Un ange de plus au ciel. Joseph-Henri-Gilbert, fils de M. et Mme Amédée Alarie, née le 8 juillet, est décédé le 23 août et fut inhumé dimanche après-midi. Du haut du ciel il veillera sur sa famille.

• • •

Le 26 août l'école Saint-Antoine ouvrait ses portes sous la direction de Mlle Jeanne Massicotte.

• • •

M. Joseph Dumesnil est revenu dans sa famille après avoir passé quelques jours à l'hôpital de St-Boniface.

• • •

M. Emile Bilodeau de Sperling, passe quelques temps dans sa famille où il se remet lentement de son opération.

De passage ici dimanche dernier, les RR. PP. Isidore et Albert Joyal, ainsi que le Fr. Armand, O.M.I.

Saint-Lazare

Départ

Elles ont choisi la meilleure part ... telles sont les paroles que nous appliquons à nos trois jeunes filles qui nous ont quittés dernièrement pour le noviciat des Soeurs de la Présentation de Marie à Saint-Hyacinthe, P.Q. L'une d'elles, Mlle Alice Dupont, obligée de faire un arrêt à Winnipeg, prit le train du matin, tandis que les deux soeurs jumelles, Mlles Marguerite et Sidonie Gouejon prenaient celui de l'après-midi. Un bon nombre se sont rendus à la gare pour assister à leur départ et en même temps leur dire un dernier au revoir. Pas une larme n'est venue assombrir leurs dernières minutes et c'est avec le sourire aux lèvres qu'elles ont toutes trois franchi le dernier pas, accompli le grand sacrifice; celui du départ.

Aux parents des heureuses élues, nous offrons nos félicitations, et à nos chères postulantes, nous souhaitons bon courage et persévérance au service du Seigneur.

• • •

Nous avions le bonheur de revoir au milieu de nous, pendant près de trois semaines, le R. P. Aimé Bertrand, S.J., du Collège de Saint-Boniface, frère de M. le curé. Bienvenue toujours!

Sainte-Anne-des-Chênes

Baptême

Le 25 août, Maria-Dorothée-Diana-Poméla Tougas, enfant d'Edmond Tougas et de Louise Marion. Parrain et marraine, M. et Mme Féodore Tougas.

Exposition de légumes et de fleurs

Le 27 août, les 33 membres des clubs de jardinage "La Vérendrye" les 13 de l'école Talbot, les 15 du club de fleurs, étaient appelés à exposer les légumes de leur potager. Le succès fut très consolant malgré les contretemps: gelée et vers. MM. J.-E. Lafrance, agronome, et A. Arnal, aide de M. Lafrance, furent les juges.

Les 11 et 12 septembre, aura lieu la grande exposition organisée par la Société d'agriculture "La Vérendrye".

Les classes sont ouvertes

Depuis le 26 août, la vie a repris dans les classes, du moins dans la plupart. Il y a, au couvent, environ 275 élèves.

Deux religieuses enseignantes nous ont quittés, aux dernières nominations chez les Soeurs Grises: Soeur Dunlevay et Soeur Boily. Trois autres furent nommées pour Sainte-Anne: les RR. SS. Newman, Benoit et Legal.

Enseigne à l'école Calédonai: Mme Rose-Anna Desrosiers; à l'école Talbot, Mme Melvina Blanchette; à l'école Centre, Mme Antonia Daigneault; à l'école Saint-Raymond, Mlle Annette Lavack; à l'école Ouest, Mlle Mathilde Clément; à Rosewood, Mlle Yastra.

Bonne année à tous.

Thibaultville

Décès

La mort a fauché dru, chez nous au cours du mois qui vient de s'écouler. D'abord Mme Françoise Larocque, née Judith Hainault, décédée, il y a déjà quelque temps à l'âge de 83 ans, chez sa fille, Mme Pierre Curtaz, a été inhumée dans le cimetière paroissial.

Le dimanche 25 août, expirait à l'hôpital de Saint-Boniface, M. Pierre Curtaz, dont l'inhumation a eu lieu dans notre cimetière le 27 août.

Le 28 août, Mme Sophie Vieville expirait chez son fils, Marius, à l'âge de 77 ans, munie de tous les secours de la sainte Eglise, qu'elle avait reçus à deux reprises, une première fois du R. P. Paré, C.SS.R., de Sainte-Anne, en l'absence du curé parti pour la retraite annuelle à la Trappe de Saint-Norbert, une seconde fois du curé de la paroisse.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

• • •

Les six candidates du bazar de Thibaultville, soit Mmes Jean Vermette et Maxime Champagne, ainsi que Mlles Dora Marcoux, Liliane Grégoire, Lucie Saindon et Liliane Phaneuf, sont heureuses de remercier toutes celles qui, jusqu'ici leur ont retourné les livres de billets vendus au profit du bazar. Il reste cependant encore quelques retardataires qui n'ont pas encore retourné leur livret. Nous les prions de le faire au plus tôt.

• • •

Lundi dernier, 26 août, il y eut à la salle paroissiale, exposition des légumes du club de jardin des jeunes. Il y eut 4 prix. Premier, Mlle Malvina Gauthier, 2e prix, Irma Phaneuf; 3e prix Yvette Morin; quatrième prix, Francin Ledet. Nos félicitations aux heureuses gagnantes. Il y avait une trentaine d'objets mis en exposition. Ces prix ont été fournis par M. Lafrance et la paroisse.

• • •

Nos félicitations à toutes nos candidates qui rivalisent d'ardeur dans la préparation du bazar du 28 et 29 septembre. Elles savent qu'elles sont à bâtir le clocher, car les recettes du bazar iront pour défrayer le coût de la construction du clocher.

La Broquerie

Naissances

Joseph-Gualbert-Raymond, enfant de M. et Mme Adélard Fournier, né et baptisé le 25 août. Parrain et marraine, M. et Mme Gualbert Nadeau, oncle et tante de l'enfant.

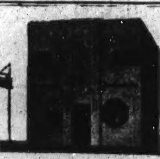
Marie-Marthe-Marguerite, enfant de M. et Mme Stanislas Besson, née le 24 août et baptisée le 25 août. Parrain et marraine, M. et Mme Stanislas Fisette, grands-parents de l'enfant.

L'héroïne de Maria Chapdelaine vit toujours

PERIBONKA, P.Q.—Il y a dans la provnice de Québec une ville dénommée Péribonka, qui tient une place importante dans la littérature française. C'est là, en effet, que naquit et vécut Maria Chapdelaine. Lorsque Louis Hémon vint de France au Canada, il écrivit le livre désormais classique, intitulé "Maria Chapdelaine", dont la fabulation gravite autour de Eva Bouchard, qui vit encore aujourd'hui dans ce petit village.

Connue partout à travers le monde, Maria Chapdelaine constitue l'un des plus nobles personnages de toutes les littératures. Le roman a été traduit dans presque toutes les langues. L'héroïne, Eva Bouchard, est aujourd'hui âgée de 80 ans. Mais elle se souvient encore du jeune écrivain français qui fit de sa simple histoire un chef d'oeuvre immortel.

Maria Chapdelaine, ou Eva Bouchard, est l'une des rares héroïnes de la littérature qui puisse accueillir ses admirateurs et leur souhaiter la bienvenue au pays que le roman a décrit. Chaque été des centaines de touristes américains visitent la région du Lac Saint-Jean, dans le nord du Québec, pour rencontrer Mlle Bouchard. Péribonka est un petit village tranquille, habité par des Canadiens français et couronné par l'oréole que lui a tracée Louis Hémon.



Mademoiselle n'a pas la foi ...

La retraite se termine dans une émotion et un grand bruit de chaises remuées....

Comme une nuée de moineaux, les midinettes s'envolent, après avoir avalé, en courant, tels les soldats de Gédéon, la parole divine.

Les voilà dans la rue, chacune se hâtant vers son atelier ou son bureau.

—Vivement!... Plus que cinq minutes!...

Car le sous-chef qui, lui aussi, aurait pourtant bien besoin d'une sérieuse retraite, serait sans pitié pour celles qui invoqueraient ce pieux prétexte pour arriver seulement quelques secondes en retard.

Et dans la vaste chapelle, tout à l'heure bourdonnante comme une ruche d'avril, il ne reste plus qu'une douzaine de vieilles filles mitigées, qui ont un tout petit cas à soumettre... un scrupule à juguler... un conseil à demander ...ou rien du tout... le seul plaisir de parler au Père et d'emporter l'impression qu'elles ne sont pas seules dans le désert de la vie...

Le prêtre comprend tellement cela!

✦ ✦ ✦

Droite, distante, un peu dédaigneuse, la figure fermée, une de ces jeunes filles se tient à l'écart, son sac sous le bras.

Quel âge?...

Difficile à préciser!

Des cheveux fatigués... de l'ocre sur les joues... du vermillon sur les lèvres... une petite crêpe sur l'oreille... 25 ans?... 32 ans?...

Mystère!

Mais l'ensemble se tient assez bien. Dans la rue, on ne se retournerait pas.

C'est la jeune fille du jour... Paris-Sport... Dernière édition...

Evidemment, elle a voulu passer la dernière.

Le Père, qui parle depuis plus d'une heure, se tient debout contre la chaise, et, quelques gouttes de sueur au front, il commence à rassembler ses papiers... à récupérer sa barrette... sa montre... son crayon...

—Je pourrais vous dire un mot?

—Mais oui, Mademoiselle...

—Je viens de vous entendre...

—...?

—Vous parlez bien...

Le Père s'incline...

—...Mais ce que vous avez expliqué sur le rôle de la prière ne me frappe pas du tout. Je trouve qu'elle est parfaitement ennuyeuse et inutile. Moi, je me passe très bien de prier. Et même j'estime que, seuls, les esprits faibles ont besoin de la prière...

—Saint Paul... saint Augustin ...vous paraissent avoir été des esprits faibles?...

—Ça, c'est de l'autrefois?...

—Saint Thomas d'Aquin?...

—Moyen âge!... On ne connaissait ni la vapeur, ni l'électricité, ni la T. S. F....

—Mais on bâtissait des cathédrales... On mettait à Chartres des verrières qu'on ne peut plus recommencer, et on écrivait... l'Imitation de Jésus-Christ...

—...Si monotone et désabusée!

—Vous trouvez?...

—Enfin, il y a un fait, c'est que les esprits vraiment modernes ne prient plus...

—Alors, toujours selon vous, Claude Bernard, Ampère, Pasteur, Branly, Calmette, Foch et tant d'autres, ne sont pas des esprits vraiment modernes?... Evidemment, Mademoiselle, vous leur êtes bien supérieure!...

Un silence...

La demoiselle ne parait pas contente. Le ton devient offensif:

—Moi, je ne suis pas une mendiante... Or, dans la prière, on ne fait que demander!... toujours demander!... quémander!... Une honte!... La mendicité devrait être interdite en bas comme en haut... C'est uniquement pour nous que nous prions... pas pour Dieu...

—Mais, Mademoiselle, je ne vois pas quelle honte il y a, pour une mère, à demander la santé de son enfant malade?... ou, pour un père, du travail afin de nourrir sa famille?... D'ailleurs, la demande n'est qu'une des formes de la prière, et la moins haute. Vous n'avez donc jamais lu le Pater?...

—Si...

—Vous avez pu constater que la demande du pain ne vient qu'après trois voeux pour la gloire de Dieu...

—Lequel, probablement, n'existe pas!

—Que vous dites!... Et vous le remplacez par qui?

—Par rien.

—Ce n'est pas beaucoup. Et alors qui aurait fait le ciel, la terre, et toutes les merveilles qu'ils renferment?...

—Tout cela s'est fait tout seul.

Le Père regarde cette enfant avec tristesse:

—Ah, vous en êtes là?...

La midinette s'énerve de plus en plus.

La discussion ne va pas comme elle le désire.

—Oui, j'en suis là!... En somme, nous ne savons rien... ni vous, ni moi, ni personne. C'est le mur!... Je ne crois pas... Je ne crois plus... Et même je ne veux plus croire...

—Et pourquoi donc, Mademoiselle?...

—Pour un tas de choses!

—Un tas!... Par exemple?...

La jeune fille cherche la plus irrationnelle, la plus absurde des choses lues ou entendues. Mais, devant la critique froide, prête à les analyser, elle ne trouve pas ce qu'elle veut.

Le Père lui avance quelques suggestions:

—Jonas et sa baleine peut-être?

—Non, plutôt le célibat des prêtres et puis la Saint-Barthélemy..

—Cela ne se ressemble pas, et n'a rien à voir avec les grands dogmes essentiels.

✦ ✦ ✦

La discussion devient diffuse, marécageuse.

Le Père, qui n'a plus de temps à perdre, la conclut:

—Ecoutez, Mademoiselle, si vous me disiez: "Je suis une enfant désorientée, perdue au milieu d'un bureau... d'un atelier où, du matin au soir, j'entends attaquer la religion. Et je viens ici chercher près de vous une réponse à des objections auxquelles je ne puis pas répondre toute seule..." Alors, vous me paraîtriez très intéressante... je vous écouterais volontiers... je vous indiquerais des livres... et tâcherais de mettre tout au point.

...Mais vous n'êtes pas du tout cette jeune fille-là... Votre route est barrée par votre orgueil. La foi est un don de Dieu. Et ce don se demande à genoux.

—Avant de se mettre à genoux il faut croire.

—C'est exactement le contraire.

✦ ✦ ✦

La midinette se redresse, et, d'une voix froissée:

—Après tout, j'en vaux une autre!... j'ai même mon brevet...

—Je ne sais pas ce que vous valez, ou ce que vous ne valez pas, et quel brevet vous possédez. Mais j'ai l'impression que nous perdons notre temps tous les deux... Vous ne cherchez ici qu'à avoir le dernier mot. La foi est dans la volonté humble et loyale... dans la faim et la soif de la vérité. Quand vous aurez cette volonté, revenez me voir... Jusque-là, je me contenterai de prier pour vous...

—Conclusion: vous me laissez "tomber".

—Nullement...: je prierai pour vous.

—Prier?... Toujours la même plaisanterie!...

—Et pourtant c'est la force suprême!

La midinette part alors, droite comme elle est venue... encore un peu plus loin de Dieu peut-être...

Et, en la voyant s'éloigner... se perdre dans tout le remous de la rue banale, le Père éprouve un sentiment de pitié:

—Ne pas avoir la foi à son âge et à notre époque... Pauvre petite!...

Pierre L'ERMITE.

"Brébeuf and His Brethren"

M. E.-J. Pratt, poète d'envergure se surpasse dans sa dernière oeuvre poétique. Visant au réalisme, l'auteur s'attache aux faits de la vie mouvementée des missionnaires, Brébeuf et ses compagnons; ces faits il les considère froidement, les épuise, en tire un thème autour duquel évolue toute la vie des héros.

Ce livre est une précieuse contribution d'un Anglais au rayonnement de la vie de l'Eglise catholique et canadienne en même temps qu'un témoignage d'admiration, en cette année du quatrième centenaire de la fondation de la Compagnie de Jésus, aux premiers missionnaires jésuites, martyrs canadiens.



LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

3 septembre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$6.75—$7.50
Moyens	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$6.75—$7.50
Moyens	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.75
Génisses—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$6.00—$6.50
Moyennes	$5.25—$5.75
Ordinaires	$4.50—$5.00
Veaux engraissés—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$6.50—$7.50
Vaches—	
Bonnes	$4.50—$5.00
Moyennes	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.25—$3.50
Taureaux—	
Bons	$4.25—$5.00
Ordinaires	$3.25—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$5.75—$6.75
Moyens	$4.75—$5.50
Ordinaires	$4.00—$4.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.50—$5.00
Moyennes	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.25—$3.75
Vaches laitières	$40.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$8.50
Ordinaires et moyens	$4.00—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix— Prime $1 par tête	
Bacon	$8.25
Bouchers— Escompte de $1.50 par tête	
Pesants	$7.25
Très pesants	$5.25—$6.25
Légers et maigres	$6.50—$7.85
Truies No 1	$4.25—$6.00
Truies No 2	$3.50—$4.00
Inférieurs	$3.50—$4.00
Verrats	$2.50—$3.00
Agneaux—	
Bons du printemps	$7.75
Ordinaires	$6.00—$7.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.00
Bons pesants	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.50

PRODUITS Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1— F. O. B. Winnipeg	.20¼
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.23
Grade A, moyens, la douz.	.21
Grade B, la douz.	.14
Grade C, la douz.	.08

Farine

Prix du détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Ogilvie Royal Household, Western Canada Purity, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Sac de 98 livres	$2.75
Gruau (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$2.95
Alimentation (Prix du char)	
Son. La tonne	$23.00
Moulée. La tonne	$24.00

Feuilleton de "La Liberté"

Le Roman d'un Jeune Homme Pauvre

par OCTAVE FEUILLET

NUMERO 7

—Jusqu'à ce jour, me dit Mlle Marguerite, à qui j'essayais de communiquer cette impression, voici tout ce que j'en ai vu; mais, si vous tenez à réveiller la princesse, nous pouvons entrer. Autant que je le puis savoir, il y a toujours dans ces environs un berger qui est muni de la clef. Attachons nos chevaux là, et mettons-nous à sa recherche.

Nous nous séparâmes un moment pour faire une sorte de battue dans les environs. Nous eûmes le regret de ne pas rencontrer le berger. Notre désir de visiter l'intérieur de la tour s'accrut alors de tout l'attrait du fruit défendu, et nous franchîmes un pont jeté sur les fossés. A notre vive satisfaction, la porte du donjon n'était point fermée: nous n'eûmes qu'à la pousser pour pénétrer dans un réduit obscur, qui pouvait autrefois tenir lieu de corps de garde; de là nous passâmes dans une vaste salle circulaire; une large fenêtre, que traverse une croix symbolique découpée dans la pierre, éclairait la région inférieure de cette enceinte, tandis que l'oeil se perdait dans l'ombre des hautes voûtes effondrées. En montant sur les bancs de granit qui sont disposés en forme de gradins, dans l'embrasure de la fenêtre, nous pûmes jeter un coup d'oeil au dehors sur la profondeur des fossés et sur les parties ruinées de la forteresse; mais nous avions remarqué dès notre entrée un escalier pratiqué dans l'épaisseur de la muraille, et nous éprouvions une hâte enfantine de pousser plus avant nos découvertes. Nous entreprîmes l'ascension: j'ouvris la marche, et Mlle Marguerite me suivit bravement. Du haut de la plate-forme, la vue est immense et délicieuse. Les teintes du crépuscule estompaient en ce moment l'océan de feuillage doré par l'automne, les sombres marais, les pelouses verdoyantes, les horizons aux pentes entrecroisées, qui se succédaient jusqu'à l'extrême lointain. En face de ce paysage gracieux, triste et infini, nous sentions la paix de la solitude, la mélancolie des temps passés, descendre, comme un charme puissant, dans nos esprits et dans nos coeurs. Cette heure de contemplation commune, d'émotions partagées, était sans doute la dernière qu'il dût m'être donné de vivre près d'elle et avec elle, et je m'y attachais avec une violence de sensibilité presque douloureuse. Pour Marguerite, je ne sais ce qui se passait en elle: elle s'était assise sur le rebord du parapet; elle regardait au loin et se taisait.

Je ne pourrais dire combien d'instants s'écoulèrent ainsi. Quand les derniers horizons commencèrent à s'effacer dans l'ombre croissante, Marguerite se leva. — Allons, dit-elle, comme si un rideau fût tombé sur quelque spectacle regretté, c'est fini! Puis elle commença à descendre l'escalier, et je la suivis.

Quand nous voulûmes sortir du donjon, grande fut notre surprise d'en trouver la porte fermée. Apparemment, le gardien, ignorant notre présence, avait tourné la clef pendant que nous étions sur la plate-forme. Notre première impression fut celle de la gaieté. La tour était définitivement une tour enchantée. Je fis quelques efforts vigoureux pour rompre l'enchantement; mais le pêne énorme de la vieille serrure était solidement arrêté dans le granit, et je dus renoncer à le dégager. Je tournai alors mes attaques contre la porte elle-même; mais les panneaux de chêne plaqués de fer m'opposèrent la résistance la plus invincible. Je courus à la fenêtre, et je poussai quelques cris d'appel auxquels personne ne répondit. Durant une dizaine de minutes, je les renouvelai d'instant en instant avec le même insuccès. En même temps nous profitions des dernières lueurs du jour pour explorer l'intérieur du donjon; mais, à part la porte et la grande fenêtre, qu'un abîme de près de trente pieds séparait du fond des fossés, nous ne pûmes découvrir aucune issue.

La nuit achevait de tomber et les ténèbres avaient envahi la vieille tour. Quelques reflets de lune pénétraient par la fenêtre et blanchissaient la pierre des gradins. Mlle Marguerite avait perdu peu à peu toute apparence d'enjouement. Pendant qu'elle se tenait dans l'ombre, silencieuse et immobile, j'étais assis sur le degré le plus rapproché de la fenêtre: de là je tentais par intervalles un appel de détresse, mais, pour être vrai, à mesure que la réussite de mes efforts devenait plus incertaine, je me sentais gagner par un sentiment d'allégresse irrésistible. Je voyais se réaliser pour moi le rêve le plus éternel et le plus impossible: j'étais enfermé au fond d'un désert et dans la plus étroite solitude avec la femme que j'aimais! Pour de longues heures, il n'y avait plus au monde, que sa vie et la mienne! Je songeais à tous les témoignages de protection, de respect que j'allais avoir le devoir de lui prodiguer.

Comme je m'abandonnais à ma secrète extase, je fus réveillé par ces paroles qui m'étaient adressées d'une voix sourde et sur un ton de tranquillité affectée: — Monsieur le marquis de Champcey, y a-t-il eu beaucoup de lâches dans votre famille avant vous?

Je me soulevai, attachant un regard stupide sur les ténèbres où j'entrevoyais vaguement la jeune fille. Une idée me vint, une idée terrible, c'était que la peur lui troublait le cerveau.

—Marguerite! m'écriai-je, sans savoir même que je parlais. — Ce mot acheva de l'irriter.

—Mon Dieu! que c'est odieux! reprit-elle. Que c'est lâche! oui, je le répète, lâche!

La vérité commençait à luire dans mon esprit. Je descendis un des degrés. — Eh bien qu'est-ce qu'il y a donc? dis-je froidement.

—C'est vous, répliqua-t-elle c'est vous qui avez payé cet homme pour nous emprisonner ici!

Je saisis ses deux mains dans un transport de violence qui la domina: — Marguerite! écoutez bien! Je vous aime, cela est vrai, et jamais amour plus désintéressé, plus saint n'entra dans le coeur d'un homme! Mais vous aussi, vous m'aimez, et vous me tuez! Vous parlez de coeur froissé et brisé... Ah! que faites-vous donc du mien! Mais il vous appartient, je vous l'abandonne. Quant à mon honneur, je le garde, il est eniter! et je vous forcerai bien de le reconnaître. Et sur cet honneur je vous fais le serment que si je meurs, vous me pleurerez, que si je vis, jamais, — tout adorée que vous êtes, — jamais je ne vous épouserai, que vous ne soyez aussi pauvre que moi, ou moi aussi riche que vous! Et maintenant priez, demandez à Dieu un miracle, il en est temps!

Je la repoussai loin de l'embrasure, et je m'élançai sur les gradins supérieurs; j'avais conçu un projet désespéré que j'exécutai avec la précipitation d'une démence véritable. Ainsi que je l'ai dit, la cime des hêtres et des chênes qui poussent dans les fossés de la tour s'élevait au niveau de la fenêtre. A l'aide de ma cravache, j'attirai à moi les branches les plus proches, je les saisis au hasard, et je me laissai aller dans le vide. J'entendis mon nom: Maxime! proféré avec un cri déchirant. — Les branches se courbèrent de toute leur longueur vers l'abîme: puis il y eut un craquement, elles éclatèrent sous mon poids, et je tombai sur le sol.

La nature fangeuse du terrain amortit la violence du choc, car je me sentis vivant, quoique blessé. Un de mes bras avait porté sur le talus maçonné de la tour, et j'y éprouvai une douleur si aiguë que le coeur me défaillit! J'eus un court étourdissement. J'en fus réveillé par la voix éperdue de Marguerite: Maxime! Maxime! criait-elle, par pitié! parlez-moi! pardonnez-moi!

Je la vis dans la baie de la fenêtre, la tête nue, les cheveux tombants, la main crispée sur la barre de la croix, les yeux fixés sur le précipice.

—Ne craignez rien, lui dis-je. Je n'ai aucun mal. Prenez patience, le temps d'aller jusqu'au château. Soyez certaine que je vous garderai le secret, et que je vous sauverai votre honneur, comme je viens de sauver le mien.

Je sortis péniblement des fossés et j'allai prendre mon cheval. Je me servis de mon mouchoir pour suspendre et fixer mon bras gauche, qui me faisait beaucoup souffrir. Une heure plus tard, j'arrivais au château. On me dit que le docteur Desmaret était dans le salon. Je m'y rendis, et j'y trouvai une douzaine de personnes dont la contenance accusait un état de préoccupation et d'alarme. — Docteur, dis-je gaiement en entrant, mon cheval vient d'avoir peur de son ombre, il m'a jeté bas sur la route, et je crains d'avoir le bras gauche foulé. Voulez-vous voir?

—Comment, foulé? dit M. Desmaret après avoir détaché le mouchoir; mais vous avez le bras cassé, mon garçon!

Mme Laroque s'approcha de moi. — Mais c'est donc une soirée de malheur? dit-elle.

Je feignis la surprise. — Qu'y a-t-il encore? m'écriai-je.

—Mon Dieu! j'ai peur qu'il ne soit arrivé un accident à ma fille. Elle est sortie à cheval vers trois heures, et elle n'est pas encore rentrée!

— Mademoiselle Marguerite! mais je l'ai rencontrée...

—Comment! où? à quel moment?

—Mais je l'ai rencontrée vers cinq heures. Elle m'a dit qu'elle comptait pousser sa promenade jusqu'à la tour d'Elven.

—A la tour d'Elven! Elle se sera égarée dans les bois... Il faut y aller promptement. Qu'on donne des ordres!

Il était dix heures quand Alain m'annonça que Mlle Marguerite était retrouvée. Il me conta l'histoire de son emprisonnement, sans omettre un détail, sauf ceux que la jeune fille et moi devions seuls connaître. L'aventure me fut confirmée par le docteur et par Mme Laroque, qui vinrent me rendre visite, et j'eus la satisfaction de voir qu'il n'était entré dans les esprits aucun soupçon.

Mlle de Porhoet m'a appris que M. Laroque est alité depuis hier. Il a eu une légère attaque de paralysie. Aujourd'hui son état donne des inquiétudes. On a résolu de hâter le mariage. M. Laubépin a été mandé de Paris; on l'attend demain, et le contrat sera signé le jour suivant.

3 octobre.

Il semble qu'une puissance maligne prenne à tâche d'inventer les épreuves les plus cruelles pour les proposer tour à tour à ma conscience et à mon coeur!

M. Laubépin n'étant pas arrivé ce matin, Mme Laroque m'a fait demander quelques renseignements dont elle avait besoin pour arrêter les bases du contrat. Comme je suis condamné à garder ma chambre, j'ai prié Mme Laroque de m'envoyer les titres et les documents qui sont en la possession de son beau-père, et qui m'étaient indispensables pour résoudre les difficultés qu'on me signalait. On m'a fait remettre deux tiroirs remplis de papiers qu'on avait enlevés du cabinet de M. Laroque, en profitant d'une heure où le vieillard était endormi, car il s'est toujours montré très jaloux de ses archives secrètes. Dans la première pièce qui m'est tombée sous la main, mon nom de famille plusieurs fois répété a saisi mes yeux. Voici le texte littéral de cette pièce.

A MES ENFANTS

"Le nom que je vous lègue, et que j'ai honoré, n'est pas le mien. Mon père se nommait Savage. Il était régisseur d'une plantation sise dans l'île de Sainte-Lucie, et appartenant à une riche et noble famille du Dauphiné, celle des Champcey d'Hauterive. En 1793, mon père mourut, et j'héritais quoique bien jeune encore, de la confiance que les Champcey avaient mise en lui. Vers la fin de cette année, les Antilles françaises furent prises par les Anglais. Le marquis de Champcey d'Hauterive (Jacques-Auguste), que les ordres de la convention n'avaient pas encore atteint, commandait la frégate "Thétis", qui croisait dans ces mers. Un grand nombre de colons français répandus dans les Antilles étaient parvenus à réaliser leur fortune. Ils s'étaient entendus avec le commandant de Champcey pour organiser une flottille de transports qui devait entreprendre de se rapatrier sous la protection des canons de la "Thétis". Dès longtemps, en prévision de désastres imminents, j'avais reçu de moi-même l'ordre et le pouvoir de vendre la plantation que j'administrais. Dans la nuit du 14 novembre 1793, je montais dans un canot à la pointe du Morne-au-Sable, et je quittais Sainte-Lucie, déjà occupée par l'ennemi. J'emportais en papier anglais et en guinées le prix que j'avais retiré de la plantation. M. de Champcey avait pu tromper la croisière anglaise et se réfugier dans la passe difficile et inconnue du Gros-Ilet. Il m'avait ordonné de l'y rallier, et il n'attendait que mon arrivée pour sortir avec la flottille qu'il escortait, et mettre le cap sur la France. Dans le trajet, j'eus le malheur de tomber aux mains des Anglais, qui me donnèrent le choix d'être fusillé, ou de leur vendre, moyennant le million dont j'étais porteur et qu'ils m'abandonnaient, le secret de la passe où s'abritait la flottille. J'étais jeune, la tentation fut trop forte; une demi-heure plus tard, la "Thétis" était coulée, la flottille prise, et M. de Champcey blessé. Une année se passa, une année sans sommeil. Je résolus de faire payer à l'Anglais les remords qui me déchiraient. Je changeai de nom, je consacrai la plus grande partie de mon forfait à l'achat d'un brick armé, et je courus sus aux Anglais. J'ai lavé pendant quinze ans dans leur sang et dans le mien la tache que j'avais faite, dans une heure de faiblesse, au pavillon de mon pays. Bien que ma fortune actuelle ait été acquise pour plus des trois quarts, dans de glorieux combats, l'origine n'en reste pas moins ce que j'ai dit.

"Revenu en France, je m'informai de la situation des Champcey d'Hauterive: elle était heureuse et opulente. Je continuai de me taire. Que mes enfants me pardonnent! Je n'ai pu trouver le courage de rougir devant eux; mais ma mort leur livre ce secret, dont ils useront suivant les inspirations de leur conscience. Pour moi, je n'ai qu'une prière à leur adresser: il y aura tôt ou tard une guerre finale entre la France et sa voisine d'en face. Si cette guerre éclatait du vivant de mes enfants ou de mes petits-enfants, je désire qu'ils fassent don à l'Etat d'une corvette armée et équipée à la seule condition qu'elle se nommera "la Savage", et qu'un Breton la commandera. A chaque bordée qu'elle enverra sur la rive cathaginoise, mes os tressailliront d'aise dans ma tombe!

Richard Savage, dit Laroque".

Les souvenirs que réveilla dans mon esprit la lecture de cette confession m'en confirmèrent l'exactitude. J'avais entendu conter vingt fois par mon père avec un mélange de fierté et d'amertume, le trait de vie de mon aïeul auquel il était fait allusion. Seulement on croyait que Richard Savage avait été la victime et non le promoteur de la trahison ou du hasard qui avait livré le commandant de "la Thétis".

Je tombai dans une horrible perplexité. Je ne pouvais éprouver qu'une faible rancune contre cet infortuné, chez lequel les défaillances avaient été rachetées par une longue vie de répentir et par une passion de désespoir et de haine qui ne manquait point de grandeur. Cependant que devais-je faire de ce terrible secret? Ce qui me saisit tout d'abord ce fut la pensée qu'il détruisait tout obstacle entre Marguerite et moi, que désormais cette fortune qui nous avait séparés devait être entre nous un lien, puisque seul au monde, je pouvais la légitimer en la partageant. A la vérité ce secret n'était point le mien, et quoique le plus innocent des hasards m'en eût instruit, la stricte probité exigeait peut-être que je le laissasse arriver à son heure entre les mains auxquelles il était destiné; mais quoi! en attendant ce moment, l'irréparable allait s'accomplir! Des noeuds indissolubles allaient être serrés! La pierre du tombeau allait tomber sur mon amour, sur mes espérances, sur mon coeur inconsolable! Et je souffrirais quand je pouvais l'empêcher d'un seul mot!

Eh bien! non! ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais, s'il ne tient qu'à moi, la honte ne rougira ces deux nobles fronts. Je n'achèterai point mon bonheur au prix de leur humiliation. Ce secret qui n'appartient qu'à moi, la flamme l'a dévoré.

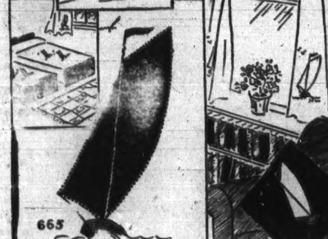
Je sais ce que j'ai osé faire. C'était là un testament, un acte sacré, et je l'ai détruit. De plus, il ne devait pas profiter à moi seul. Ma soeur y pouvait trouver une fortune, et sans son avis je l'ai replongée dans la pauvreté. Je sais tout cela mais deux âmes pures et fières ne seront pas flétries sous le fardeau d'un crime qui leur fut étranger. Il y avait là un principe d'équité qui m'a paru supérieur à toute justice littérale.

4 octobre.

M. Laubépin est arrivé hier dans la soirée. Il était préoccupé et mécontent. Il me parla brièvement du mariage qui se préparait. — Opération fort heureuse, dit-il, où la nature et la société trouvent des garanties qu'elles ont droit d'exiger en pareille occurence. Sur quoi, jeune homme, je vous souhaite une bonne nuit, et je vais m'occuper de déblayer le terrain des conventions préliminaires, afin que le char de cet hymen arrive au but sans cahots.

(A suivre).

Motifs populaires



Garnitures de couleur

Garnissez vos coussins, rideaux, couvre-lits, essuie-mains, etc., de dessins en couleur. Votre maison tout en étant plus gaie sera beaucoup plus attrayante.

Le patron X 665 contient six modèles de bateaux de 6 pouces de haut. Les renseignements voulus y sont inclus.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). **La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.**



La Franc-Maçonnerie

Par G. PANNETON, prêtre

Les propagandistes de la Franc-Maçonnerie trompent les gens en leur présentant la secte comme une société de bienfaisance, où l'on s'appelle frères..., qui assure une protection mutuelle, et qui est tout à fait inoffensive en pays anglais. Les crises d'anticléricalisme attribuées à la maçonnerie française, seraient le fait de quelques partisans trop zélés et d'ailleurs provoqués par le clergé.

—Voyez tel monsieur influent qui est franc-maçon. Il n'est pas méchant pour un sou; courtois, serviable à tous et envers le clergé à l'occasion, il fréquente l'église, il est généreux pour les bonnes oeuvres; c'est un philanthrope... La Franc-Maçonnerie n'est donc pas ennemie de l'Eglise et de la religion, comme le disent les curés. Liberté, égalité, fraternité, voilà la belle devise qu'elle a suggérée à la République française, et qu'elle pratique elle-même, pour le plus grand bien de l'humanité.

—Le catholique moyen, peu renseigné, se trouve désarmé devant un tel amas de sophismes. Il faut lui apprendre à les réfuter, et fournir des armes antimaçonniques à nos militants. Essayons un peu.

La courtoisie, la philanthropie (charité laïcisée) et même quelques pratiques religieuses, tout cela, chez un franc-maçon, ne prouve rien en faveur de la secte. Ce peut fort bien être une façade hypocrite, dont on reçoit la consigne dans les Loges: tactique de cinquième colonne.

Toutefois, il arrive que certains subalternes soient sincères dans leurs bonnes dispositions envers l'Eglise et la religion, et qu'ils y aient été admis à titre purement honorifique. Si quelques maçons sont ainsi inoffensifs, il demeure que la secte elle-même est essentiellement malfaisante. Et l'ignorance ou l'aveuglement des bonnes poires maçonniques tombera bientôt pour peu qu'ils étudient les agissements de leurs chefs, les directives qu'ils reçoivent des degrés supérieurs, et surtout les oeuvres néfastes accomplies par la Franc-Maçonnerie sur le plan politique et international.

En pays anglais

Faut-il croire à cette légende d'une Maçonnerie inoffensive en pays anglais? Il faut admettre que la secte y paraît moins agressive, sans doute parce qu'elle s'accommode bien du protestantisme, religion de la majorité en ces pays. Et précisément, c'est là une preuve que la Franc-Maçonnerie n'inquiète pas les hétérodoxes, et qu'elle s'attaque uniquement à l'Eglise catholique romaine et aux nations en majorité catholiques. Cette constatation n'est guère rassurante pour la catholique province de Québec, qui pourrait bien devenir la principale cible des attaques de la secte, en Amérique du Nord.

D'ailleurs, cette innocuité en pays anglais n'est qu'un trompe-l'oeil. Lisons ces graves paroles du Concile Plénier de Québec: "Il faut se garder de l'erreur de ceux qui prétendent que dans notre pays, le caractère de la Maçonnerie n'est pas le même que dans les autres parties du monde. Que les pasteurs d'âmes et les autres prêtres réfutent avec soin comme une très pernicieuse erreur cette affirmation mensongère et fallacieuse, et qu'ils apprennent aux fidèles que le but et le caractère de cette société sont les mêmes partout, bien qu'elle s'efforce de parvenir à sa commune fin, non par les mêmes moyens, mais par des méthodes différentes appropriées aux tempéraments variés des peuples et aux diverses circonstances de lieux". (décret 355, b).

Nous lisons dans un article documentaire des **Nouvelles Religieuses de France**: "Il y a un fait que les chiffres font éclater aux yeux, c'est la prépondérance de l'élément anglo-saxon dans les cadres de la Franc-Maçonnerie: en Europe, 5,536 loges et 351,000 maçons dans le Royaume-Uni; hors d'Europe, 17,008 loges et 3,001,100 maçons dans l'Amérique du Nord. Les Anglo-Saxons représentent ainsi 95% de la Maçonnerie universelle, c'est-à-dire qu'ils y sont les maîtres".

Voici maintenant une série de faits qui serviront à démontrer que l'influence maçonnique s'exerce bien dans le sens anticatholique, dans les pays de race latine.

Au Canada

Qui a inspiré les accès de haine des Loges Orangistes, au parlement d'Ottawa, dans l'Ontario et dans l'Ouest canadien, contre tout ce qui est français, catholique, papiste?

Qui a conduit la lutte contre les écoles confessionnelles, dans les provinces canadiennes où nos coreligionnaires sont en minorité?

Qui a soutenu les luttes de l'Institut Canadien contre l'Evêque de Montréal, au siècle dernier? Qui a entretenu, à Montréal, pour mener les campagnes anticléricales, un journal sans cesse renaissant, sous différents noms, depuis le sinistre Pays condamné par l'autorité religieuse?

Qui a monté cet odieux complot, lors du Congrès Eucharistique International de Montréal, en 1910, pour attirer prêtres et religieux dans un guet-apens? (Ici, la preuve a été faite en cours de justice contre la Loge L'Emancipation).

Qui cherche à chambarder le système scolaire de la province de Québec, pour y instaurer l'école laïque, c'est-à-dire athée et anticatholique, comme on l'a fait en France depuis le siècle dernier?

Qui veut préparer les voies à un Ministère de l'Instruction Publique, afin de soustraire nos écoles à l'influence des congrégations religieuses et du clergé?

Qui travaille, chez nous comme en d'autres pays catholiques, à répandre le divorce, à émanciper la femme, à taxer les communautés religieuses et les biens ecclésiastiques?

Qui a favorisé la propagande communiste, révolutionnaire et athée, sous toutes ses formes?

—On peut répondre, sans craindre de se tromper, en montrant du doigt la Franc-Maçonnerie, puissance occulte, mandataire de l'Esprit des ténèbres, qui cherche à démolir notre Eglise canadienne par ses menées souterraines.

En France

Dans ce pays, la secte s'est crue assez puissante pour combattre visière levée, et se glorifier de ses victoires sur l'Eglise française.

C'est la Franc-Maçonnerie qui avait préparé et organisé la Révolution sanguinaire qui a fait le malheur et le déshonneur de la France, au 18e siècle.

C'est elle qui avait inspiré cette Déclaration des Droits de l'Homme, qui s'est opposée sataniquement aux Droits de Dieu, et qui fut la base sur laquelle on édifia les lois antichrétiennes de la République.

C'est elle qui a cuisiné ces lois destinées à déchristianiser la France: loi du divorce, loi de l'école laïque ou athée, loi de persécution contre les congrégations religieuses, loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc.

C'est elle qui a réduit en esclavage les fonctionnaires de l'Etat, la grande majorité des instituteurs, et même une partie de l'armée française, pour leur faire sacrifier les intérêts de la Patrie à sa haine anticléricale, et conduire la France au désastre que nous déplorons actuellement.

C'est elle qui jusqu'en 1939, sous plusieurs ministères successifs, a maintenu en position le frère :. Jean Zay, ministre de l'Education nationale, avec la mission avouée d'écraser ce qui restait d'écoles libres et catholiques en France.

—Voilà un passé suffisamment chargé... Et maintenant que la 3e République s'est écroulée par la faute de la Maçonnerie, nous ne serions pas surpris de voir la même Puissance occulte s'employer à discréditer l'oeuvre du maréchal Pétain, qui travaille héroïquement à reconstruire la France chrétienne, et qui vient d'en bannir la secte maçonnique.

En Espagne

C'est la Franc-Maçonnerie qui est la première responsable du martyre de l'Espagne. C'est elle qui a renversé la monarchie, qui a fait la révolution communiste, qui a livré l'Espagne catholique aux mains sanguinaires de Staline. C'est encore elle qui a mis au service des Rouges d'Espagne les agences de presse, la diplomatie internationale et l'influence des gouvernements de France et d'Angleterre. Il a fallu un véritable miracle pour donner la victoire à Franco, malgré cette ligue maçonnique qui cherchait à l'écraser. Voilà pourquoi le gouvernement du général Franco vient de porter, en mars 1940, un décret qui interdit en Espagne la Maçonnerie et le Communisme.

Au Mexique

C'est la Franc-Maçonnerie qui fut l'instigateur de la sauvage persécution qui a ravagé le Mexique durant vingt ans: depuis la Constitution impie de 1917, jusqu'à la fin du gouvernement brutal du bandit Callès. C'est elle qui a empêché le gouvernement des Etats-Unis d'intervenir pour faire cesser les massacres des mexicains, comme le demandaient les requêtes des catholiques américains et en particulier des Chevaliers de Colomb. En 1926, Callès ayant ajouté à la Constitution antireligieuse, des lois encore plus impies, les Loges maçonniques lui décernent une médaille d'or.

Le jugement de l'Eglise

En faisant abstraction des faits qui stigmatisent la secte infâme, la condamnation de l'Eglise devrait suffire pour éloigner tout bon catholique de la Franc-Maçonnerie. Il faut faire connaître les lois très sévères et les peines terribles que l'autorité suprême de l'Eglise a portées contre elle, pour en donner l'horreur à tous ceux qui nous entourent.

"Nombreuses sont les condamnations de la Maçonnerie au cours des siècles, écrit le R. P. Louis-C. de Léry, S.J. La première remonte à Clément XII, en 1738. Benoît XIV, à son tour, la proscrit; puis Léon XII, Pie IX, Léon XIII, et enfin le Code de droit canonique, qui excommunie ipso facto (automatiquement) "ceux qui donnent leur nom à une secte maçonnique". (canon 2335).

"Toutes les loges maçonniques sont comprises dans la condamnation. On ne peut établir aucune distinction entre loges anglaises, américaines, françaises ou canadiennes de quelque langue que ce soit, ou entre quelque autre qui existe. (...)

"Il semble qu'après toutes ces condamnations, il n'y ait pas lieu d'hésiter. Car l'Eglise ne fulmine ses censures qu'à bon escient et après une étude sérieuse de la question. Elle possède des moyens de se renseigner que n'ont pas les simples fidèles.

L'Eglise sait que la Maçonnerie professe l'athéisme, le naturalisme ou un déisme des plus vagues", Léon XIII, dans son Encyclique **Humanum genus** disait des francs-maçons: "Ils ne s'en cachent plus, ils lèvent audacieusement le bras contre Dieu, ils trament ouvertement et publiquement la ruine de l'Eglise catholique, ils veulent à toute force enlever au monde Jésus-Christ et ses bienfaits".

Il faut ajouter que la secte infâme a hérité de l'esprit de révolte de Satan contre tout principe d'autorité; c'est pourquoi elle a semé la révolution dans tant de pays. L'Eglise condamne justement la Maçonnerie comme une secte séditieuse "qui complote contre l'Eglise ou les pouvoirs civils légitimes" (canon 2335).

Enfin, il faut avertir nos catholiques que celui qui est inscrit dans la Franc-Maçonnerie ne peut recevoir les sacrements, ni la sépulture chrétienne, à moins que, s'étant dûment rétracté, il ne se soit réconcilié avec Dieu et avec l'Eglise (canon 1240).

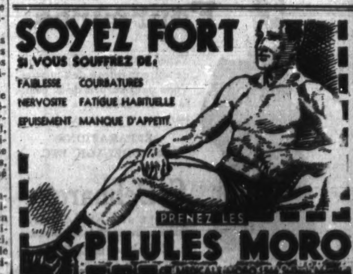
Conclusion

Connaissant la Franc-Maçonnerie sous son vrai jour, comme l'ennemie jurée de l'Eglise du Christ; considérant les condamnations et les peines terribles que cette Eglise, notre Mère, a portées contre son ennemie justement dénommée l'Eglise de Satan, —y a-t-il un catholique sincère qui ne soit prêt à tout sacrifier, une position avantageuse, une fortune, un ami, et même sa propre vie, plutôt que de trahir sa foi et de contribuer à accroître la puissance de la secte diabolique?

Que chacun travaille plutôt à démasquer les Loges, à ruiner leur influence, à présenter partout la Maçonnerie comme la grande criminelle qu'il faut bannir, interdire, traquer comme une bête immonde et malfaisante ainsi qu'on vient de le faire en plusieurs pays catholiques. Qu'on éclaire les bonnes gens pour les dissuader d'entrer dans la Maçonnerie, d'adhérer aux sociétés secrètes qui collaborent avec elle (Odd Fellows, Knights of Pythias), ou aux clubs neutres qui subissent plus ou moins l'influence maçonnique. C'est ainsi que la Cité du Bien doit faire face à la Cité du Mal, que l'armée du Christ doit se ranger en bataille devant l'armée de Satan.

Porte de l'Enfer, la Franc-Maçonnerie ne saurait prévaloir contre notre Eglise immortelle. Assise sur le roc de Pierre, celle-ci a brisé tous les assauts de ses ennemis. Mais c'est à nous, militants catholiques de garder notre peuple fidèle à la Sainte Eglise Romaine, fidèle au Pape, fidèle aux Evêques, chefs de l'Eglise Militante. C'est à nous d'empêcher que la secte infâme vienne semer les ruines dans notre chère patrie, baptisée dans le sang des martyrs, comme elle l'a fait au Mexique, en Espagne, en France. Unis à nos pasteurs, dociles à la voix du Souverain Pontife, armés de la Croix, nous vaincrons et nous étendrons le règne du Christ sur cette terre d'Amérique...

Que notre espérance s'exprime par la devise qu'inscrivait Sixte-Quint sur l'obélisque qui s'élève devant la basilique de saint Pierre, sur l'emplacement des jardins du persécuteur Néron: "Ecce crux Domini! Fugite, partes adversae! Vicit leo de tribu Juda! Voici la croix du Seigneur! Ennemis du Chris, fuyez! le Lion de Juda est vainqueur!"



AU SACRÉ - COEUR

Le Club Sportif invite tous ses membres pour dimanche prochain, jour d'ouverture pour l'année 1940-41.

Venez voir et essayer notre nouvelle table de "Snooker". Donnez vos noms au plus tôt pour les ligues de quilles. Le Club vous attend dimanche prochain.

Tirage d'une automobile

Notre grand tirage annuel d'une automobile a déjà commencé à donner des activités extraordinaires aux membres du Comité du Club Sportif.

Nous tirerons cette année encore une "Chevrolet Master de Luxe" avec malle attachée.

Les billets seront remis aux paroissiens probablement à la fin de cette semaine ou la semaine prochaine.

On demande encore, comme par le passé, à toute personne adulte de la paroisse, de bien vouloir disposer de cinq livrets. Si on ne peut payer soi-même ces cinq livrets, il est au moins relativement facile de vendre ces billets pour la paroisse.

Parosisiens du Sacré-Coeur, nous comptons sur vous comme par le passé. Le tirage de l'automobile aura lieu durant le concert du 5 décembre prochain dans notre salle paroissiale.

Merci.

Le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I.

On nous annonce que le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I., le dévoué directeur de notre oeuvre de presse catholique est forcé de retarder son retour à Winnipeg, à cause des suites de sa récente opération. Nous lui souhaitons un parfait rétablissement et un prompt retour au Manitoba.

Dames de Sainte-Anne

La saison des activités recommence avec septembre. Veuillez donc S.-V.-P. ne pas oublier la prochaine et importante assemblée des Dames de Sainte-Anne, qui aura lieu le vendredi 6 septempre, à 3 heures de l'après-midi.

Elle commencera par une causerie sur les plus beaux endroits d'Europe, principaux monuments, etc. Mme L'Heureux, qui fera cette intéressante causerie, nous parlera particulièrement du sanctuaire de Lisieux dédié à notre petite sainte moderne, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Toutes les autres dames qui voudront bénéficier de cet agréable moment seront les bienvenues.

Le Comité.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — "Delco" usagé, développant trois K.W. S'adresser Les Pères Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes, Man. 18p

MAISON de pension, près de l'église de Saint-Adolphe. Couvent très recommandé, 30 minutes de la ville. S'adresser à Boite No 12, "La Liberté".

FRUITS À VENDRE — Prunes pour conserves et cerises des sables: $0.15 le gallon, 7 gallons pour $1.00. Prunes de table et pommettes: $0.18 le gallon, 6 gallons pour $1.00. Adressez toutes vos commandes à la Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. (Nous ne vendons pas le dimanche).

DAME âgée désire pension dans une famille française à Saint-Boniface, proche de la cathédrale. S'adresser Boite 13, la "Liberté".

A VENDRE — Garage et "filling station". Bonne localité, Prix raisonnable. S'adresser après 6 heures, à 567, rue Marion, St-Boniface. 18p

ON DEMANDE un mécanicien capable de prendre charge d'un garage. S'adresser après 6 heures à 567, rue Marion. 18p

WINNIPEG

Les Soeurs du Bon Pasteur fêtent leur fondatrice

Les Soeurs du Bon Pasteur célébraient la semaine dernière la mémoire de leur fondatrice, sainte Marie-Euphrasie Pelletier. Il n'est peut-être pas inopportun de rappeler à ce propos que le Bon Pasteur de Montréal compte parmi les plus anciennes fondations de saint Marie-Euphrasie, que la quatrième supérieure générale de la Communauté, Mère Marie de Sainte-Domitille Larose, était une Canadienne de Montréal, celle dont l'une des fondatrices françaises disait: Voyez cette petite! Elle fera quelque chose, elle fera sûrement quelque chose! et qu'à l'heure actuelle, nous avons nombre des nôtres, non seulement dans les maisons du pays, mais à l'étranger, notamment en Amérique du Sud.

On sait que la maison des Soeurs du Bon Pasteur de Winnipeg, qui est un refuge pour jeunes filles, appartient à la Congrégation fondée par sainte Euphrasie Pelletier.

Voir en page 6 une communication importante sous le titre "Mariapolis"

Pour dépister les personnes qui ne se sont pas enregistrées

Ordre aux polices provinciales, municipales et de la circulation d'exiger la production des certificats.

OTTAWA — Le procureur général de chaque province a été prié de donner des instructions à sa police provinciale d'entreprendre immédiatement une campagne intensive en vue de dépister les personnes qui ne se sont pas enregistrées.

Le ministère des Services nationaux de guerre a également prié les procureurs généraux d'émettre de semblables instructions à toutes les forces constabulaires municipales.

On a demandé, en particulier, que les policiers de la circulation exigent la production des certificats d'enregistrement.

De son côté, la gendarmerie royale du Canada entreprend une campagne dans le même but.

QUEBEC — Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., a présidé, le 27 août, en la basilique-cathédrale, l'ouverture solennelle du synode diocésain auquel participent 160 membres du clergé québécois.

Comité des oeuvres de guerre des Français de la Prairie

Ce Comité, qui s'est constitué le 28 mars dernier avec l'approbation de M. Mackenzie King en vue de venir en aide aux soldats et réfugiés de France, peut se montrer satisfait des résultats obtenus depuis sa fondation.

Sous la présidence de Mme Magon de la Giclais, secondée par Mmes Deprés, L. Legoff et B. Walsh, cette association a d'ores et déjà fait parvenir aux soldats et réfugiés, par l'entremise de la Légation de France à Ottawa, d'importantes sommes et de gros envois de vêtements.

Les lettres de remerciements, dès à présent reçues par le Comité, montrent combien l'arrivée de cet argent et de ces lainages et vêtements a été appréciée par nos frères et soeurs de France.

Quelques recettes

Partie de carte donnée par Mme de la Giclais	$ 10.00
Don de la Légation de France	50.00
Cercle Molière	72.18
Union Nationale	50.00
Partie de cartes ("Sou du Soldat")	40.18
TOTAL	$222.36

Dépenses de l'ouvroir (Achat de laine, étoffes, frais d'expédition, fil, etc.) $157.92

D'autre part un total de $445.50 (dons faits directement au Consulat) a été mis à la disposition de Mme de la Giclais.

Ce montant a été employé comme suit:

Achat de laine, étoffes	$ 65.09
Transport des colis	38.75
Envois de chèques à la Légation de France à Ottawa	332.59
Frais de papeterie, timbres poste, etc.	8.97
	$445.40

A ceux-ci ajoutons les dons faits à l'ouvroir:

Souscription mensuelle au "Sou du Soldat" qui a rapporté jusqu'à ce jour	$20.18
Quête par les "Jeunes Filles de France" (Théâtre Osborne)	$10.00

Parmi les principaux donateurs, citons:

Paroisse de St-Claude	$ 50.00
"Pipestone" et "District Patriotic Ass'n."	100.00
Union Nationale Française, Winnipeg	50.00
Paroisse de Willow Bunch (par Mgr Kugener)	23.00
Paroisse de Fishing Lake (Sask). par Mme Mansière	28.00
M. Jacob Berg	25.00
M. A. Griveau (Winnipeg)	35.00
Mgr Kugener	32.74
Ecole de St-Benoit de St-Claude	10.00
Claude Duvenaud (Sanford)	25.74

Mlle Marie-Thérèse Duey, M. Gaston Guenebaud, Mlle Odette Lawson, M. Jean Cadic, M. Musso, M. J.-Merle du Bourg (St-Claude), Révérend Père Bousquet, O.M.I. (St-Philippe), Mme Jos. Dupré (Laurier), Mme Wilfrid Lapointe (Laurier), Mme Vve Louis Perron (Leckford), M. Lloyd C. Barton, Winnipeg, Mgr Bourdel (Prud'homme), Mme Tardiff (Ste-Rose), M. de Trémaudan (Le Pas), M. P. Fontaine, M. Liffman, M. Hector Tremblay, Mlle Sumner, Mme Lemanviel, M. J.-A. Monnin, M. A. Poirier, M. Jos. Verger (Meadow Lake), M. J.-F. Baulieu (Kinistino), M. G. Lempereur, M. C. Jolivet (Laurier), M. J.-B. Cartier.

Envois de colis

25 colis d'un poids approximatif de 600 livres et dont la valeur marchande peut être évaluée à $1200.00 ont été placés à la disposition de la Croix Rouge Française par l'entremise de M. Ristelhueber, Ministre de France à Ottawa.

Parmi les articles envoyés, relevons:

Lainages soldats	206
Lainages réfugiés hommes	95
Couvertures	30
Vêtements femmes	152
Vêtements enfants	340
Lainages enfants	153

et autres objets, tels que cravates, chaussures, chapeaux.

Total 946 articles.

Enfin d'importants envois de vêtements et d'argent ont été directement transmis à la Légation de France à Ottawa par les Comités locaux des Oeuvres Françaises de Guerre de St-Brieux et de St-Claude.

D'autres colis partiront sous peu.

Parmi les principaux donateurs, citons:

Les Français et Françaises de Gravelbourg—17 colis.

Paroisse de St-Claude—10 colis.

Révérendes Soeurs de l'Enfant-Jésus (North Battleford)—3 colis.

Paroisse de Laurier—2 colis.

Paroisse de Meskanaw—1 colis.

Paroisse de Willow Bunch—2 colis.

Des dons de vêtements et couvertures ont été également faits par:

Mmes Barellie, Maire, Mlles Frémont, Sumner, Mmes Antoine, Chauvière, Callede (Matlock War Committee) Longville, Walsh, Michel, Allesia, Etsell, de la Giclais, Legoff, Pinkess, Bouveron, Théberge, Malgot (Laurier), Blanchard (Laurier), Guigne, Rivoire, Robillard, Talbot, Le Manviel (Duck Lake), Mullon, Les Jeunes Filles de France, Mlle Lancelin et un groupe d'amies britanniques, Mlle Arbez (St-Claude), Mmes Pothier, Guay (Laurier), Thomas, Rialland, Raimbault, Bourdon, Lavoie, Bochard, R. Deprés.

(Signé)
Roberte Magon DE LA GICLAIS,
Présidente.

(Signé)
JULIETTE DEPRES,
Trésorière.

(Signé)
Henri BOUGEAREL,
Consul de France.

Winnipeg, 29 août.

LYON — Mgr Heintz, évêque de Metz, a été expulsé de cette dernière ville, sur avis de deux heures, par les autorités allemandes. Il est arrivé le 27 août à Lyon, dans la France non occupée. On n'a pas fait connaitre les raisons de son expulsion.

Le rapport Sirois

Lettre de M. Bracken à M. Mackenzie-King

Le premier ministre du Manitoba, M. John Bracken, vient d'écrire au premier ministre fédéral, M. Mackenzie King, à propos du rapport de la Commission Sirois sur les modifications à apporter dans les relations entre l'Etat fédéral et les divers Etats provinciaux. M. Bracken demande qu'Ottawa, nonobstant la guerre, prenne action immédiatement et dans le sens des recommandations de la commission. Il s'étonne que le gouvernement central, sur réception du rapport et après son dépôt au Parlement, n'ait pas convoqué aussitôt une conférence nationale pour aviser aux mesures à prendre et tout de suite. Le tempérament dynamique de M. Bracken s'accommode mal, ne s'accommode même pas du tout des tergiversations coutumières de M. King.

La guerre, à son avis, n'est pas raison suffisante pour justifier la mise en tablette du rapport Sirois: la guerre n'a fait qu'aggraver les facteurs qui sont préjudiciables à l'économie du Manitoba, elle a empiré la situation en ce qui est de la vente du blé.

"Lorsqu'une crise est tellement évidente et tellement imminente dans l'économie des provinces de l'Ouest, il n'est ni courageux ni sage, écrit-il, d'attendre qu'elle se soit produite, qu'elle nous tombe dessus pour élaborer la politique qui convient".

M. Bracken est d'avis que les provinces de l'Ouest, de leur côté, ne peuvent rien faire avant de savoir si le gouvernement fédéral entend donner suite immédiatement aux recommandations du rapport Sirois. Il va sans dire que M. Bracken veut aussi que le gouvernement fédéral prenne des mesures d'urgence pour parer à la crise financière, déterminée par la mévente des blés, qui menace l'Ouest.

Le leader manitobain parle dans sa lettre d'une conférence nationale qui prendrait connaissance du rapport Sirois.

E. B.

—(Le Devoir).

BOURSES D'ETUDES GAGNEES PAR NOS ETUDIANTS

Plusieurs de nos étudiants du Manitoba seront gratifiés, au commencement du terme scolaire qui s'ouvre en septembre, de bourses qui permettront à quelques-uns d'entreprendre des études pédagogiques à l'école normale, et à d'autres de poursuivre des études dans les grades 10, 11 et 12.

L'hon. Ivan Schultz, ministre de l'Education au Manitoba, annonça la semaine dernière la liste des gagnants des bourses données par le département de l'Education. Parmi les heureux lauréats nous trouvons plusieurs compatriotes; nous en donnons les noms.

Bourses B. J. Hales de $200 — M. Fernand-Pierre Genest, Mlles Anna-Marie Lacroix, de Saint-Claude, Hélène Joyal, de Sainte-Agathe, et Béatrice-Marie Lafrenière, de Swan Lake.

Bourses B. J. Hales de $100 — Mlles Yvonne Asselin, de Saint-Boniface, et Eleanor Baril, de l'Académie Saint-Joseph.

Bourses Roger Goulet de $75.00 —Mlles Gilberte Allard de Saint-Eustache, M.-Alice Bourgouin, de Transcona, Ghislaine-Marie de Moissac et Irène Rosette, de St-Claude.

Bourse Roger Goulet de $25.00 —M. Henri-P. Lemaire, de Saint-Norbert.

Grade XII gratuit. Cours par correspondance — Mlles Rose-C. Collion, de Saint-Laurent, Rita Fredip et Marie-Blanche Gaborieau, de N.-D.-de-Lourdes, M.-Louise Le Bas, de Sainte-Rose-du-Lac.

Petit Courrier d'Europe

France

Les Français ne crient pas famine

VICHY — Dans une récente déclaration, le ministre de l'Agriculture M. Pierre Caziot a dit que la France avait "en abondance les aliments essentiels".

"Il est faux de prétendre que la famine nous menace, ajouta-t-il. L'hiver sera dur mais je ne vois pas de raison de dramatiser la situation".

Mais à en juger par les hauts cris que jette contre le blocus anglais M. Paul Baudoin, ministre des Affaires Etrangères du même gouvernement de Vichy, il semble que les Allemands continuent en France leurs razzias de vivres et leurs pressions sur la politique pour forcer le gouvernement français à quémander des secours de l'extérieur.

U. R. S. S.

Amitié française?

MOSCOU—L'élément germanophile et anti-britannique en France, dans le gouvernement et dans la population, se réconcilie avec le gouvernement soviétique qui fait tout en son possible, à l'heure actuelle, pour aider l'Allemagne et ses conquêtes à combattre le blocus anglais. Le pacte de non-agression germano-soviétique tient toujours et, par le jeu des alliances et des armistices, prolonge ses effets jusqu'à Vichy et jusqu'à Rome.

Allemagne

Guerre-éclair ou guerre de stagnation

BERLIN — L'opinion allemande est de moins en moins impressionnée par des méthodes de "blitzkrieg" et de rouleau-compresseur qui ne prévalent plus contre la farouche résistance de la Grande-Bretagne. C'est ainsi que le vocabulaire qui était à la mode lors de la conquête subite de la Pologne et de la France devient désuet. Ce n'est plus la guerre soudaine que fait l'Allemagne nazie, c'est la guerre qui traine en lenteur, et le public allemand oppose déjà au terme si populaire de "blitzkrieg" celui plus actuel de "Verlaengerter Krieg" pour qualifier la stagnation que la Royal Air Force par la riposte et la Marine Royale par le blocus imposent aux conquérants trop pressés,

Italie

Pays de peu de ressources

ROME — Les Italiens renseignés qui ont lu les "Commentaires sur la campagne d'Ethiopie" du maréchal Pietro Badoglio ne s'illusionnent pas sur la gloire à tirer de la récente conquête de la Somalie britannique en Afrique orientale. Région de dunes de sables, elle n'a d'importance que pour un pays disposant d'une marine puissante capable de patrouiller le large et de contrôler le mouvement des navires au sortir et à l'entrée de la mer Rouge. L'Italie a plusieurs navires de guerre, certes, mais ils resteront inutilisables tant qu'ils ne voudront pas se mesurer avec les croiseurs anglais qui les tiennent embouteillés en Méditerranée.

Le maréchal Badoglio parlant de la Somalie italienne, région semblable à la Somalie anglaise disait dans ses Commentaires: "Le seul avantage de la Somalie—s'il est permis de s'exprimer ainsi—c'était sa situation géo-topographique et la pauvreté de ses ressources".

La milice non permanente compte présentement 100,700 hommes

OTTAWA — La milice non permanente du Canada, qui comptait à peine 35,000 hommes lorsque la guerre a éclaté, en compte présentement 100,700.

En ce moment 21,500 jeunes gens s'entrainent au pays même et sont répartis surtout dans les grands camps militaires de l'Est canadien. Ainsi, il y a 5,500 recrues au camp de Farnham, P.Q., 5,200 au camp de Niagara, Ont., 3,500 au camps de Petawawa, Ont., et 2,300 au camp de Sarcee, près de Calgary.

Il y a aussi des cours spéciaux pour l'entrainement des officiers, des sergents et des spécialistes tels que les instructeurs. Ces cours, qui ont lieu dix jours par mois, se donnent habituellement dans les camps réguliers.

La France était acculée à l'armistice

VICHY, France — Dans le dernier numéro de la **Revue des Deux-Mondes**, André Chaumeix, de l'Académie française, écrit que chaque Français se rend de plus en plus compte de la difficulté de la tâche du maréchal Henri Pétain et de son gouvernement en face d'une Allemagne qui a ses plans et ses préférences et qui, au titre de victorieuse, peut imposer ses volontés. Rien d'étonnant, dit-il, que les conversations de Wiesbaden soient lentes et difficiles.

A Vichy, incidemment, on ne prétend plus que la France aurait dû et pu continuer la lutte, soit de France même, soit de ses colonies. La preuve est maintenant faite que la France était acculée à l'armistice. Ainsi le 13 juin, un régiment d'artillerie qui avait 44 canons 75 n'en avait plus que six, en mauvais état quand il s'est retiré.

La vente des certificats d'épargne de guerre atteint $17,284,875

En réponse à la demande générale, M. E.-J. Tarr, président provincial du comité de l'Epargne de Guerre, a secondé joyeusement la motion que les certificats d'Epargne de Guerre puissent se présenter comme cadeaux à la Noël. Ces certificats signés par l'acheteur constituent pour le récipiendaire, la signature duquel n'est pas requise sur le certificat, un souvenir inoubliable.

La vente des certificats d'épargne de guerre s'est élevée à $4,589,380 durant le mois de juillet, ce qui donne comme grand total, depuis le commencement de la vente, $17,284,875.

Pour l'Ouest, la vente par province est comme suit:

Manitoba, $326,275.
Saskatchewan, $254,025.
Alberta, $308,950.
Colombie-Britannique, $483,455.
Yukon, $7,330.

Les Etats-Unis votent un fonds de prêt pour le Canada et l'Amérique latine

WASHINGTON — La Chambre des représentants du peuple, a adopté par un vote de 183 voix contre 144, une législation destinée à renforcir la défense économique de l'hémisphère occidental grâce à un fonds de prêt de $500,000,000 au Canada et aux nations de l'Amérique latine "pour le contrôle des surplus exportables". La législation sera maintenant discutée au Sénat.

En vertu de ce bill: a) La Banque d'exportations-importations pourra prêter un total de $500,000,000 au Canada et aux nations de l'Amérique latine, à leurs banques ou à leurs nationaux, pour développer les ressources naturelles, stabiliser la situation économique et aider à un "marché ordonné" des surplus exportables; b) La "Reconstruction Finance Corportaion" pourra accroître ses billets extraordinaires de $1,500,000,000 pour fournir des fonds aux prêts de la Banque d'exportations-importations et de $1,000,000,000 pour des prêts aux industries domestiques qui voudraient contribuer à la défense nationale; c) La vie de la Banque d'exportations-importations est prolongée du 30 juin 1941 au 2? janvier 1947 et la limite de $20,000,000 sur les prêts à un pays étranger disparait.